

La santé et le bien-être de la population du **Rocher-Percé**

Édition 2024

Direction de santé publique Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

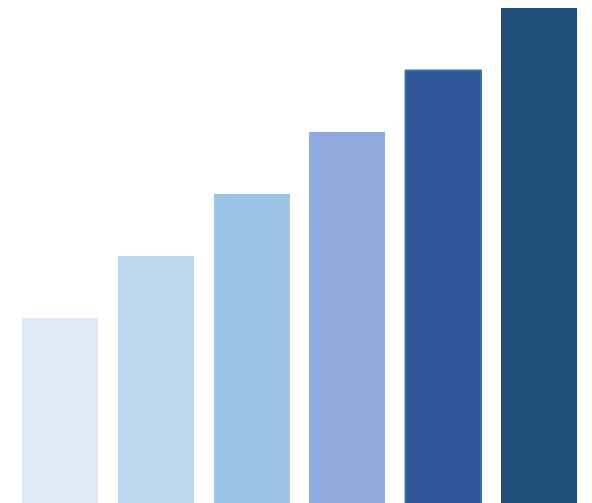


Table des matières

Le contexte démographique

- 3 [L'évolution de la population](#)
- 4 [Les perspectives démographiques et le vieillissement](#)
- 5 [Les naissances](#)
- 6 [La fécondité](#)
- 7 [L'âge moyen des mères](#)
- 8 [La migration](#)

Les conditions de vie

- 9 [Les conditions socioéconomiques](#)
- 10 [Le logement](#)
- 11 [Les caractéristiques de la famille](#)

La développement des enfants et des jeunes

- 12 [La santé des nouveau-nés](#)
- 13 [Le développement des enfants à la maternelle](#)
- 14 [Les handicaps et les difficulté d'adaptation et d'apprentissage \(EHDA\)](#)
- 15 [Le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité \(TDAH\)](#)

La santé mentale

- 16 [La détresse psychologique](#)
- 17 [La satisfaction à l'égard de sa vie sociale](#)
- 18 [Les troubles mentaux](#)
- 20 [Le suicide](#)

L'état de santé globale

- 22 [La perception de sa santé](#)
- 23 [L'espérance de vie à la naissance](#)

La santé physique

- 24 [Les principales causes de décès](#)

- 25 [Le cancer](#)
- 28 [Les maladies cardio-vasculaire](#)
- 29 [L'hypertension artérielle](#)
- 30 [Les maladies pulmonaires obstructives chroniques \(MPOC\)](#)
- 31 [Le diabète](#)
- 32 [Maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs](#)
- 33 [Les traumatismes non intentionnels](#)
- 34 [Les accidents de véhicules à moteur](#)
- 35 [Les accidents de véhicules conçus pour être utilisés hors d'une route \(VHR\)](#)
- 36 [Les chutes chez les aînés](#)

Les habitudes de vie et comportements à risque

- 38 [La consommation quotidienne de boissons sucrées](#)
- 39 [L'activité physique de loisirs et de transport](#)
- 40 [L'usage de la cigarette](#)
- 41 [La consommation excessive d'alcool](#)
- 42 [La consommation de drogues](#)
- 43 [La santé buccodentaire](#)
- 44 [ITS et utilisation du condom](#)

La santé au travail

- 45 [Les risques psychosociaux liés au travail](#)
- 47 [Les problèmes associés au travail](#)
- 48 [L'environnement de travail](#)

La santé environnementale

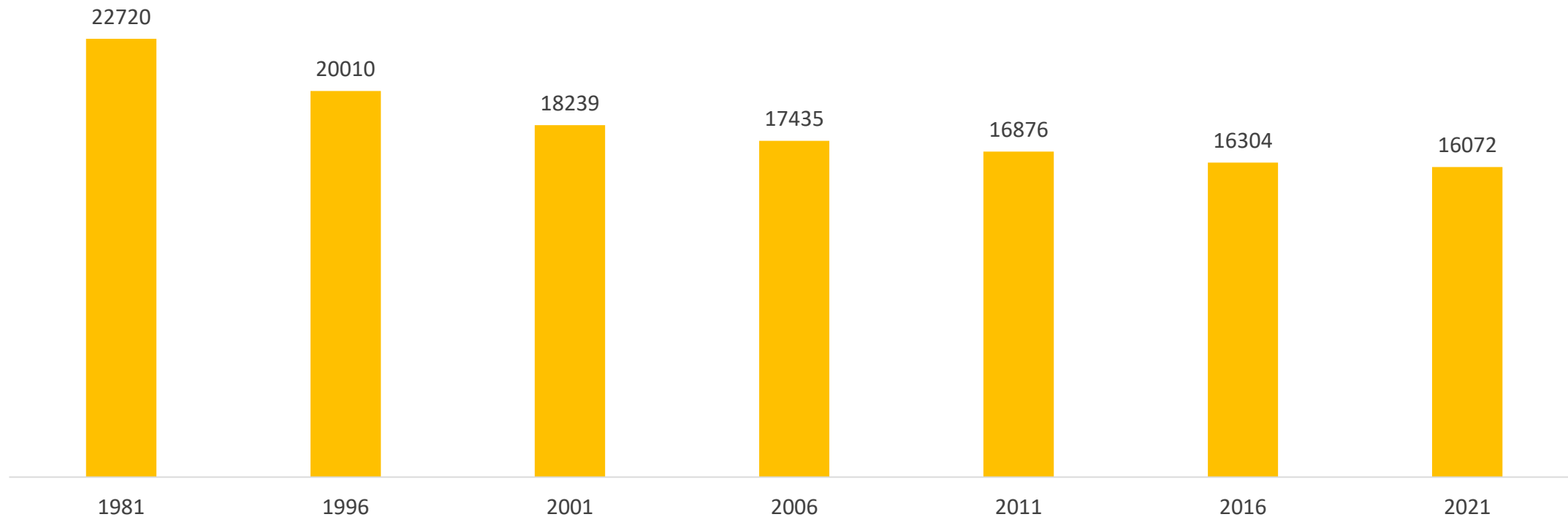
- 49 [Le bruit dans l'environnement et la rhinite allergique](#)

50 [Les inégalités sociales de santé](#)

L'évolution de la population

-En 2021, on estime à 16 072 le nombre de personnes habitant le territoire du RLS du Rocher-Percé, soit une baisse de 1 % par rapport à 2016. La population du RLS du Rocher-Percé tend à diminuer depuis 1981 (figure 1).

Figure 1: Estimations de population, RLS du Rocher-Percé, années de recensement 1981, 1996 à 2021



Note: Le territoire du RLS du Rocher-Percé correspond à celui du territoire de la MRC du Rocher-Percé, mais exclut la partie Canne-de-Roches à Prével.

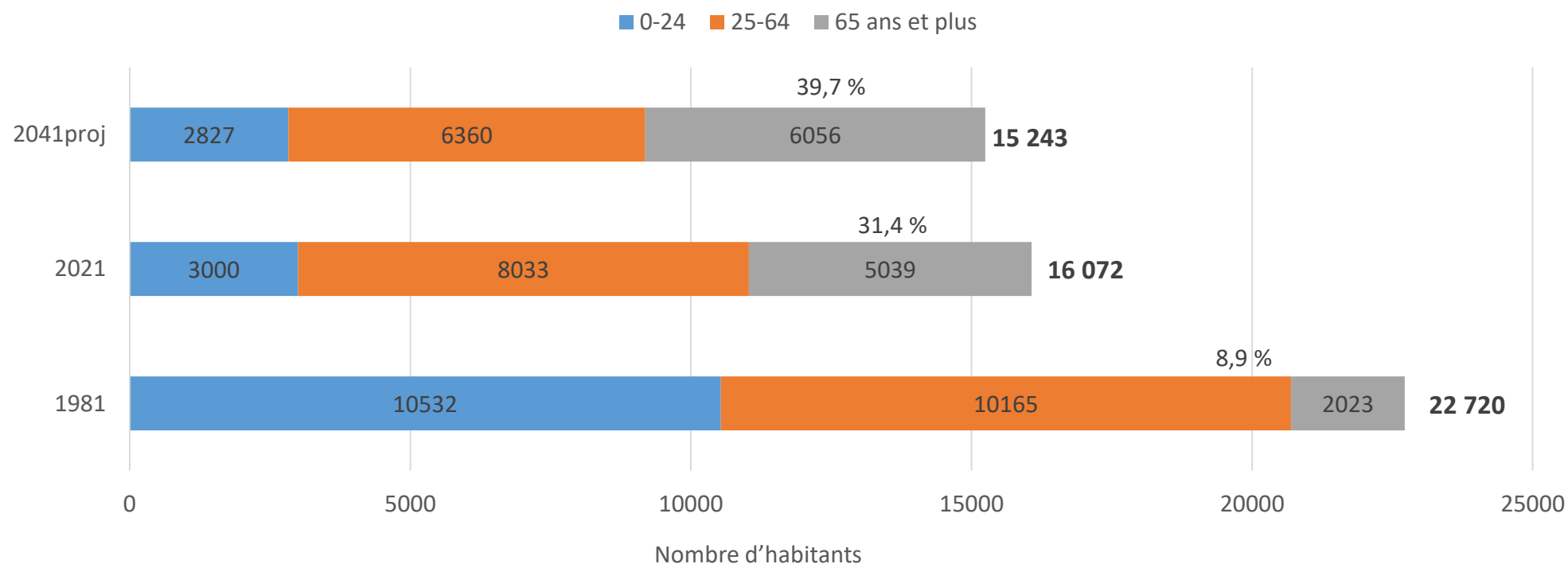
Source: MSSS, Estimations et projections démographiques, produit électronique (1981-1995 : version avril 2012, 1996-2021 : version février 2022 pour les estimations de population, 2022-2041 : version juillet 2022 pour les projections de population), données extraites de l'Infocentre de santé publique (INSPQ).

Les perspectives démographiques et le vieillissement

-Selon les perspectives démographiques, une baisse est à prévoir d'ici 2041 où la population du RLS du Rocher-Percé pourrait se chiffrer à 15 243 habitants (figure 2).

-En 2021, la part de personnes âgées de 65 ans et plus est de 31,4 % (20,3 % au Québec). En 2041, cette proportion pourrait s'élever à 39,7 % (25,1 % au Québec) (figure 2 - données québécoises non illustrées).

Figure 2: Nombre d'habitants et proportion d'aînés, RLS du Rocher-Percé, 1981, 2021 et 2041proj



Proj: Projection.

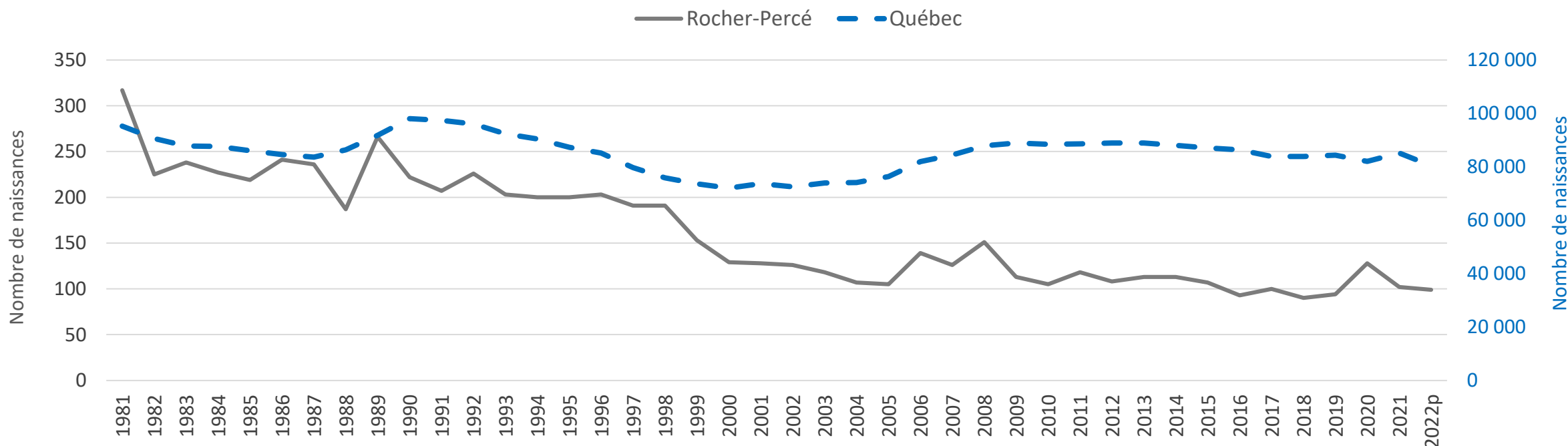
Source: MSSS, Estimations et projections démographiques, produit électronique (1981-1995 : version avril 2012, 1996-2021 : version février 2022 pour les estimations de population, 2022-2041 : version juillet 2022 pour les projections de population), données extraites de l'Infocentre de santé publique (INSPQ).

Les naissances

-En 2022, il y a eu 99 naissances de mères résidant sur le territoire du RLS du Rocher-Percé. La hausse du nombre de naissances en 2020 ne s'est pas maintenue dans les années subséquentes (figure 3).

-Au Québec, on observe une légère tendance à la baisse du nombre de naissances (figure 3) depuis les dix dernières années. « La remontée observée en 2021 fait figure d'exception à cet égard et pourrait en partie être le fait d'un rattrapage ponctuel de certaines naissances qui ont été repoussées en 2020 en raison du début de la pandémie. » ([ISQ, 2024](#))

Figure 3: Nombre de naissances, 1981 à 2022p



p: Les données sur les naissances en 2022 sont provisoires

Source: MSSS, Fichier des naissances, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

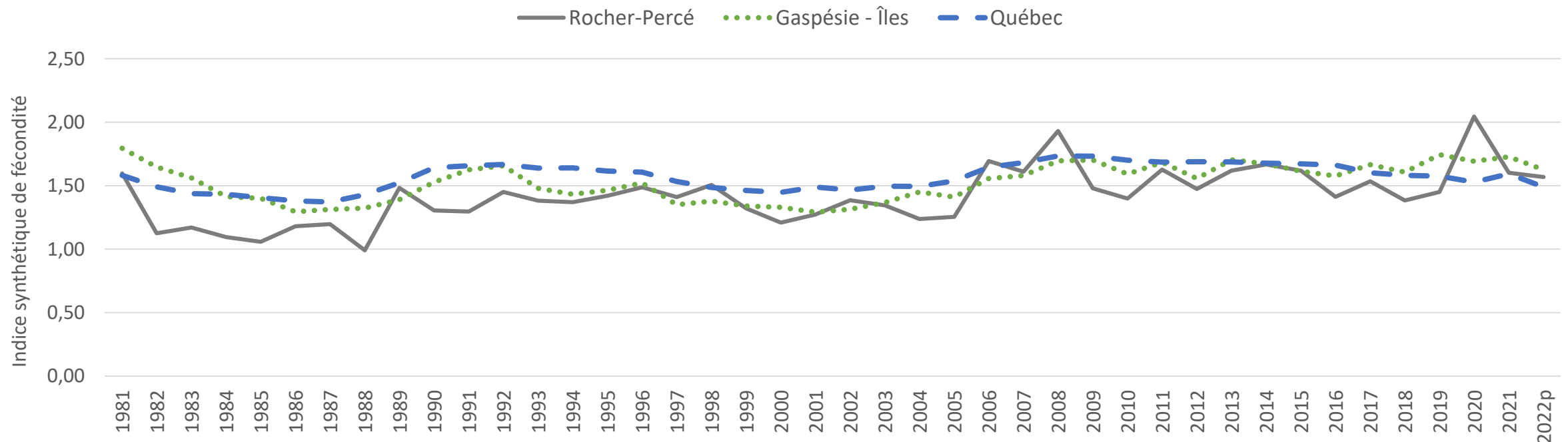
Référence citée: Institut de la statistique du Québec (2024). *Le bilan démographique du Québec. édition 2024*, [en ligne], Québec, l'institut, Page 31.

La fécondité

-L'indice synthétique de fécondité réfère au nombre d'enfants qu'aurait hypothétiquement une femme au cours de sa vie reproductive si elle connaissait les taux de fécondité par âge observés au cours d'une année civile donnée¹.

-Les données provisoires de 2022 indiquent que les femmes du RLS du Rocher-Percé en âge de procréer ont en moyenne 1,57 enfant, ce qui est légèrement plus élevé qu'au Québec (1,49). Dans le territoire du Rocher-Percé, l'indice synthétique de fécondité a atteint son niveau le plus élevé en 2020 (2,05 enfant par femme) pour ensuite redescendre dans les années subséquentes (figure 4).

Figure 4: Indice synthétique de fécondité, 1981 à 2022p



1. Définition tirée du site de Statistique Canada [Indice synthétique de fécondité des femmes \(statcan.gc.ca\)](https://statcan.gc.ca)

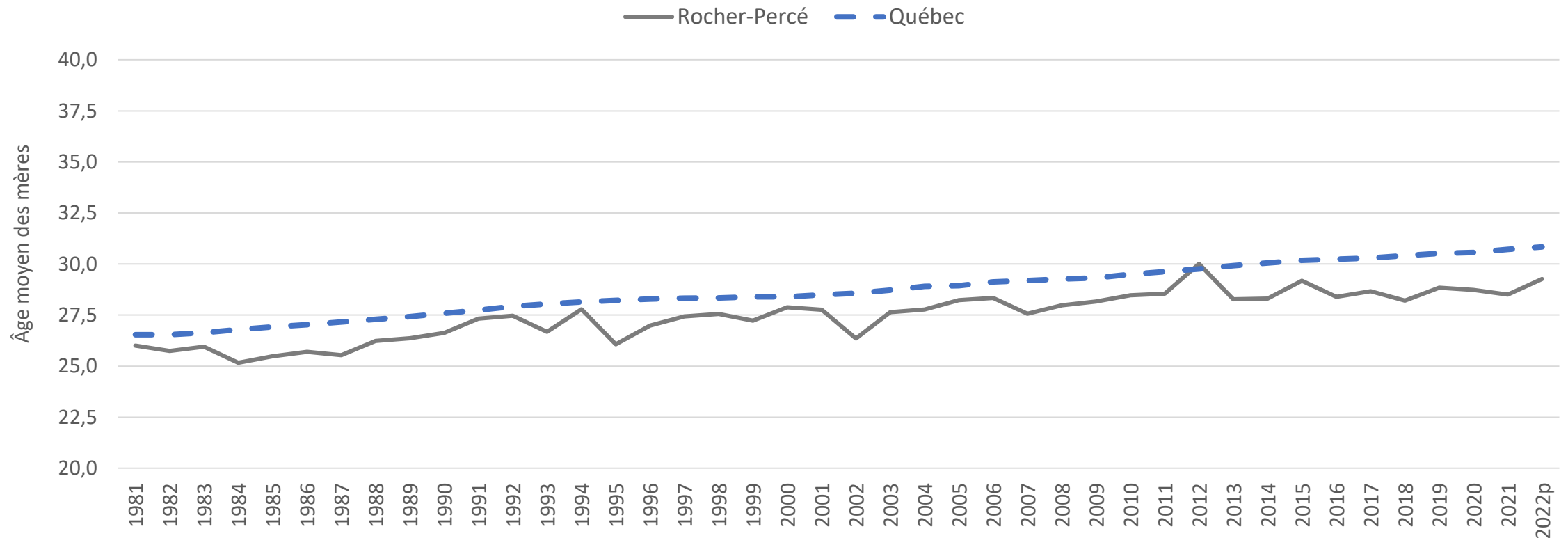
p: Les données de 2022 sont provisoires

Source: MSSS, Fichier des naissances, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

L'âge moyen des mères

-Selon les données provisoires de 2022, l'âge moyen des mères au moment de l'accouchement est de 29,3 ans dans le Rocher-Percé (30,8 ans au Québec). Comme au Québec, l'âge moyen des mères a augmenté au cours des 40 dernières années bien que cette augmentation soit moins marquée dans le Rocher-Percé (figure 5).

Figure 5: Âge moyen des mères, 1981 à 2022p



p: Les données de 2022 sont provisoires

Source: MSSS, Fichier des naissances, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

La migration

De juillet 2020 à juin 2023, la MRC du Rocher-Percé a enregistré un gain net de 422 personnes :

–Solde migratoire interne (ailleurs au Québec) : +433 personnes (figure 6)

–Solde migratoire international et interprovincial (externe) : -11 personnes (figure 7). Plus précisément, de juillet 2020 à juin 2023, le bilan des mouvements migratoires avec l'extérieur du Québec fait état d'une perte de 69 personnes au chapitre des migrations internationales et d'un gain de 58 personnes dans les échanges migratoires avec le reste du Canada (interprovinciale) (données non illustrées).

Figure 6: Solde migratoire interne, MRC du Rocher-Percé, 2001-2022 à 2022-2023

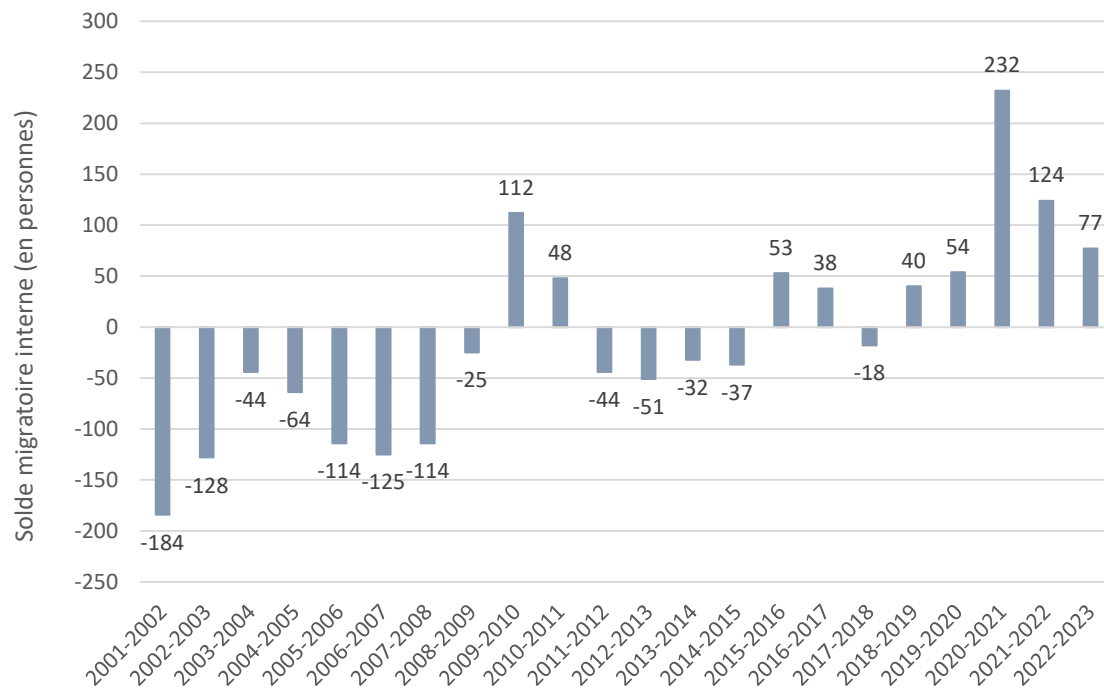
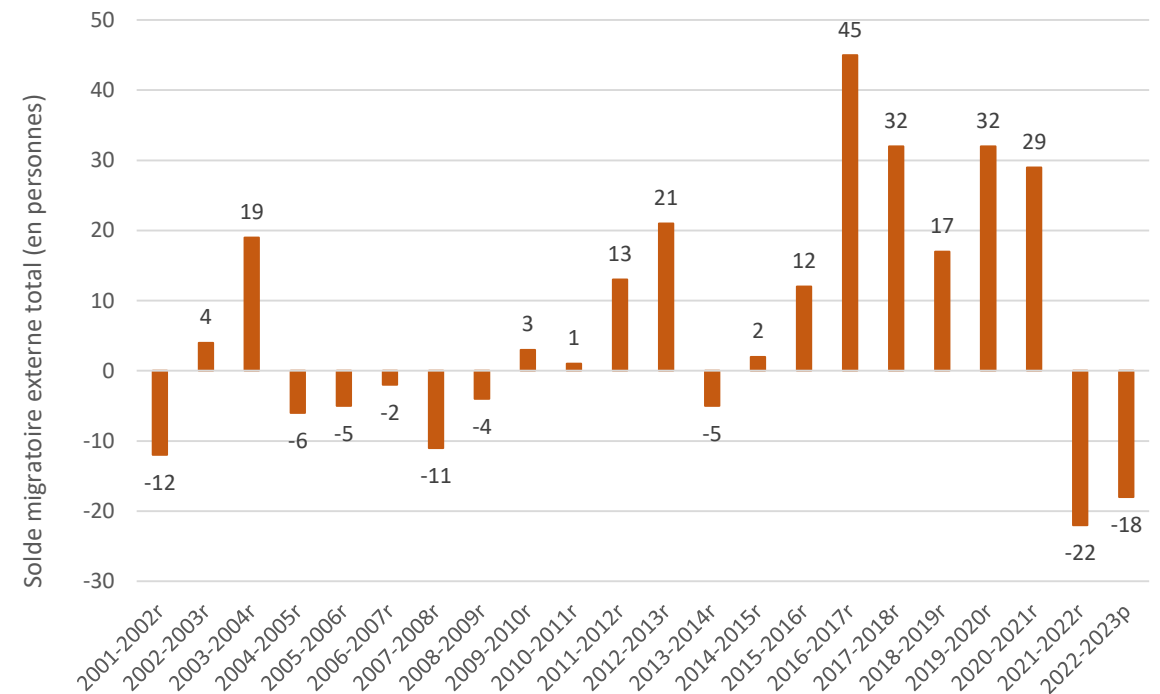


Figure 7: Solde migratoire externe total, MRC du Rocher-Percé, 2001-2022r à 2022-2023p



Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

r : Donnée révisée.

p : Donnée provisoire.

Solde migratoire externe total (soldes migratoires international et interprovincial): Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec. **Solde migratoire interne:** Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

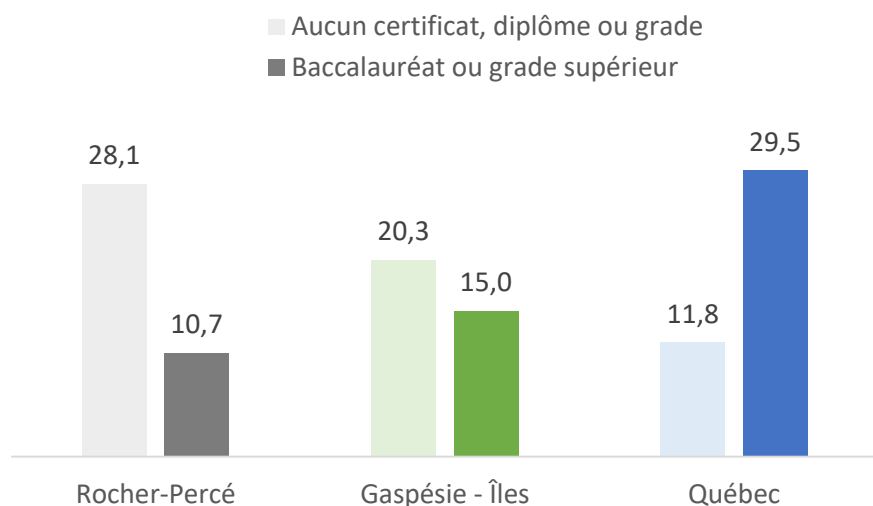
Les conditions socioéconomiques

-Selon le recensement de 2021, la proportion de 25-64 ans sans certificat, diplôme ou grade dans la MRC du Rocher-Percé est de 28,1 % (11,8 % au Québec). Quant à la proportion de 25-64 ayant au moins un baccalauréat, elle est à 10,7 % en 2021 (29,5 % au Québec) (figure 8).

-Le tableau 1 présente quelques indicateurs socioéconomiques. Ainsi, dans la MRC du Rocher-Percé, 45,3 % de la population de 15 ans et plus occupait un emploi en 2021 (59,3 % au Québec) et 11,3 % de la population active était en chômage (7,6 % au Québec). Aussi, en 2020, 50 % de la population de ce territoire a un revenu après impôt de 31 400 \$ ou moins (36 400 \$ au Québec). D'autre part, en mars 2023, le taux d'assistance sociale chez la population de moins de 65 ans est de 8,7 pour 100 personnes (4,8 pour 100 personnes au Québec).

-En 2021, on dénombre dans la population de la MRC du Rocher-Percé, environ 7 770 personnes actives (6 885 personnes occupant un emploi et 880 chômeurs) et 7 440 personnes inactives (figure 9).

Figure 8 : Plus haut niveau de scolarité chez les 25-64 ans, 2021



(+): Valeur significativement plus élevée que celle du Québec, au seuil de 0,05.

Note: Les données portant sur la scolarité, l'emploi, le chômage et la situation d'activité proviennent de 25 % des ménages. Pour les données du recensement, les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'un test statistique.

Sources : **Scolarité, emploi, chômage et revenu**: Statistique Canada, Recensement 2021. **Assistance sociale** : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques mensuelles des trois programmes d'aide sociale, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

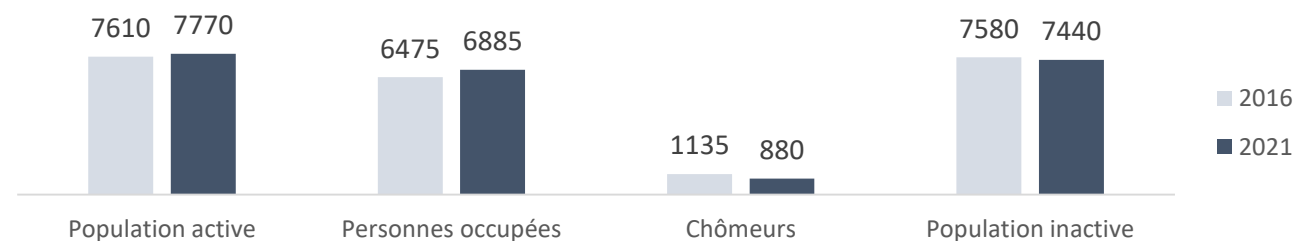
Tableau 1 : Indicateurs socioéconomiques

	Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
Taux d'emploi 15 ans et plus (2021)	45,3	47,8	59,3
Taux de chômage 15 ans et plus (2021)	11,3	11,4	7,6
Revenu médian après impôt en 2020 des particulier (15 ans et plus) (\$)	31 400	32 800	36 400
Taux d'assistance sociale (mars 2023) ¹	8,7 (+)	6,1 (+)	4,8

Note: Le taux d'emploi est le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. Le taux de chômage est le nombre de personnes en chômage exprimé en pourcentage de la population active.

1. Indicateur calculé pour le territoire de RLS du Rocher-Percé. Le RLS du Rocher-Percé correspond à territoire au territoire de MRC du Rocher-Percé moins la portion Cannes-de-Roches à Prével.

Figure 9 : Situation d'activité dans la population de 15 ans et plus, MRC du Rocher-Percé, 2016 et 2021



Le logement

-Le logement est un déterminant important de la santé. En 2021, dans la MRC du Rocher-Percé, 70,4 % des ménages privés sont propriétaires de leur logement (59,9 % au Québec) et 29,6 % des ménages privés sont locataires de leur logement (39,9 % au Québec). De plus, 9,7 % des logements privés de ce territoire nécessitent des réparations majeures (6,3 % au Québec) (tableau 2), cela représente environ 810 logements.

-Dans la MRC du Rocher-Percé, la proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement est de 8,6 % (16,1 % au Québec) et la proportion de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement est de 3,6 % (6,0 % au Québec) (tableau 2).



2 460

Ménages locataires de leur logement



810

Logements nécessitant des réparations majeures



715

Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement



300

Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement

Tableau 2 : Conditions de logement, 2021

	MRC du Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
% des ménages privés locataires de leur logement	29,6	26,8	39,9
% des ménages privés propriétaires de leur logement	70,4	73,0	59,9
% de logements nécessitant des réparations majeures	9,7	8,6	6,3
% des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement ¹	3,6	4,1	6,0
% des ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement	8,6	9,2	16,1

Note: Pour les données du recensement, les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'un test statistique. Les données sur le logement proviennent d'un échantillon de 25 % des ménages.
Source: Statistique Canada, Recensement de 2021

¹ Besoins impérieux en matière de logement?

Ménage dont le logement est considéré inadéquat, inabordable ou d'une taille non convenable, et dont le niveau de revenu est insuffisant pour permettre de payer les frais de logement d'un logement approprié et adéquat dans sa communauté.

Les caractéristiques de la famille

-En 2021, parmi les familles de recensement dans la MRC du Rocher-Percé, 39 % étaient des couples mariés, 38 % étaient des couples en union libre et 23 % étaient des familles monoparentales (figure 10). Au Québec, la proportion de familles monoparentales est de 17 % (donnée non illustrée).

-Dans la MRC du Rocher-Percé, plus de la moitié des familles monoparentales sont dirigées par des femmes (figure 10).

-Aussi, en 2021, 17,8 % des personnes dans les ménages privés de la MRC du Rocher-Percé vivaient seules (15,9 % au Québec) (figure 11).

Figure 10 : Répartition des familles de recensement dans les ménages privés, MRC du Rocher-Percé, 2021

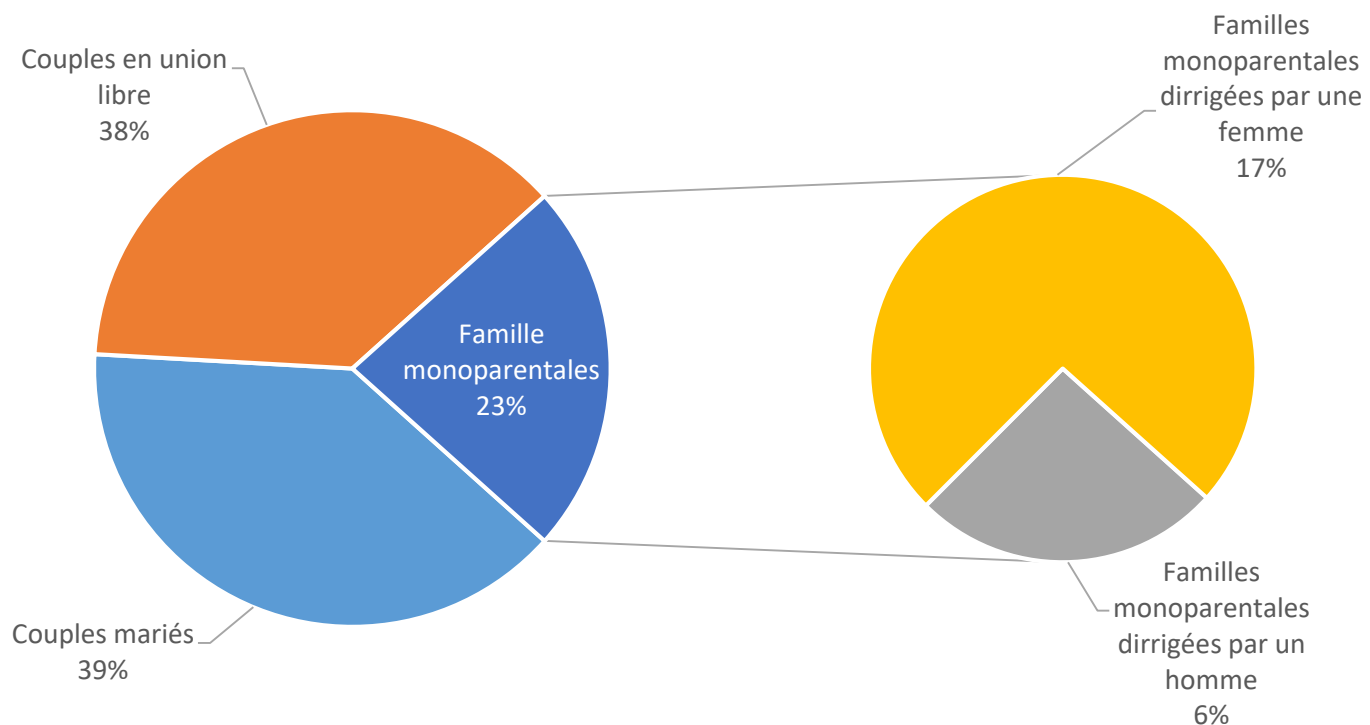
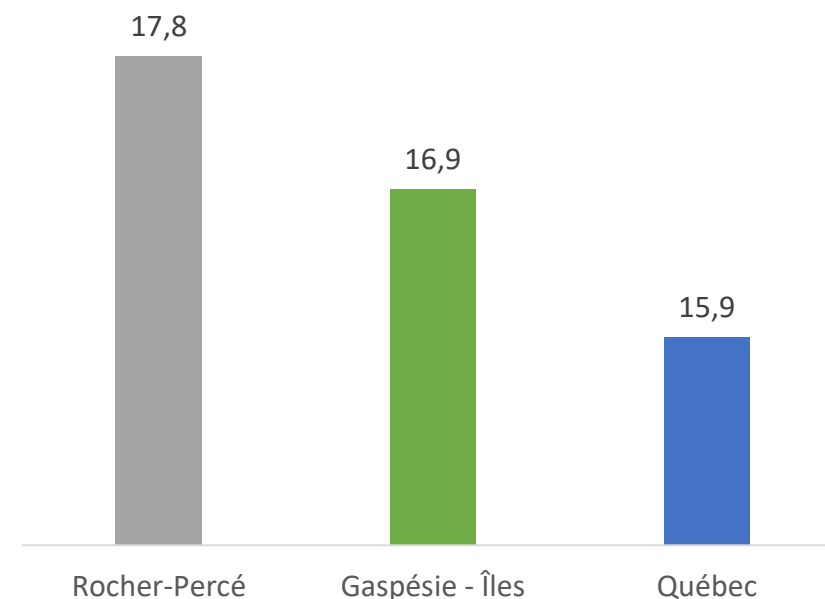


Figure 11 : Proportion de la population dans les ménages privés vivant seule, 2021



Note: Les données sur la famille proviennent des données intégrales du recensement (100 % des ménages privés).

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'un test statistique.

Source: Statistique Canada, Recensement de 2021

La santé des nouveau-nés

-En 2017-2021, 32 bébés de mères du RLS du Rocher-Percé sont nés avant terme (moins de 37 semaines de gestation), soit 6,2 %* des naissances. Cette proportion ne diffère pas significativement de celle du Québec (7,1 %) (figure 12).

-En 2017-2021, 5,6 %* des bébés de mères du RLS du Rocher-Percé sont nés avec un faible poids (moins de 2 500 grammes), soit 29 bébés pour cette période. Cette proportion ne diffère pas significativement de celle du Québec (6,1 %) (figure 13).

-En 2017-2021, 43 bébés de mère du RLS du Rocher-Percé sont nés avec un retard de croissance intra-utérine, cela représente 8,5 % des naissances survenues entre les 22e et 43e semaines de grossesse. Cette proportion ne diffère pas significativement de celle du Québec (8,9 %) (figure 14).

Figure 12: Proportion (en %) de naissances vivantes prématurées (avant 37 semaines de gestation), 2017-2021

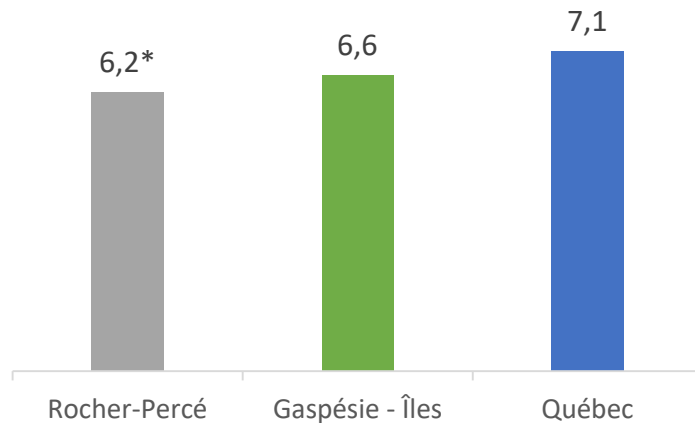


Figure 13: Proportion (en %) de naissances vivantes de faible poids (moins de 2 500 grammes), 2017-2021

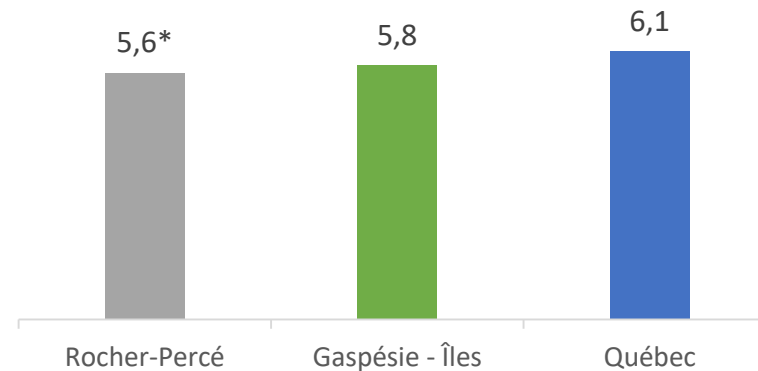
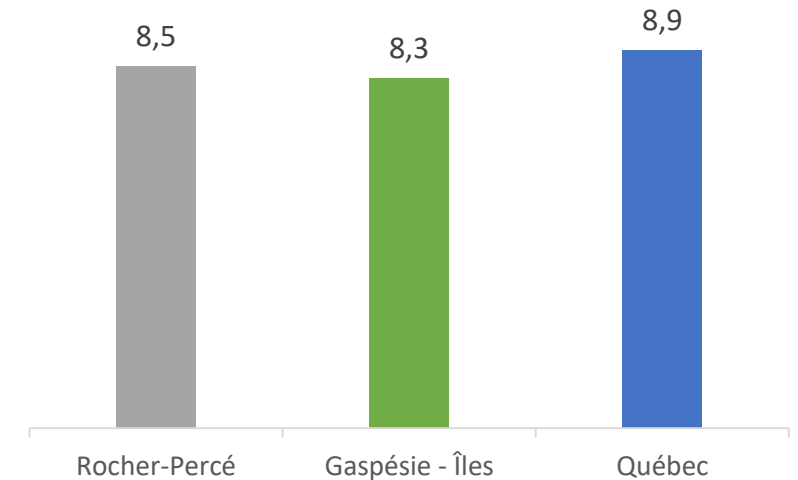


Figure 14: Proportion (en %) de naissances vivantes ayant un retard de croissance intra-utérine¹, 2017-2021



* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.
Source: MSSS, Fichier des naissances vivantes, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

1: Un nouveau-né ayant un retard de croissance intra-utérine est un nouveau-né dont le poids est insuffisant compte tenu de son âge gestationnel (Tiré de la fiche-indicateur à l'Infocentre de santé publique).

Le développement des enfants à la maternelle

-L'Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM), réalisée en 2022, montre que dans le RLS du Rocher-Percé, environ 23,6 %* des enfants de maternelle 5 ans sont vulnérables dans au moins un domaine de développement. Cette proportion ne se différencie pas statistiquement de celle du Québec (28,7 %) (figure 15). En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, les proportions d'enfants vulnérables sont significativement inférieures à celles du reste du Québec pour tous les indicateurs de vulnérabilité, à l'exception des domaines « Compétences sociales » et « Maturité affective » (figure 15).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement est significativement plus élevée dans certains groupes, notamment chez les garçons (28,7 %) et chez les enfants dont la langue d'enseignement est l'anglais (47,0 %*) (tableau 3).

Figure 15: Proportion (en %) d'enfants à la maternelle 5 ans vulnérables dans chacun des domaines de développement et dans au moins un domaine, 2022

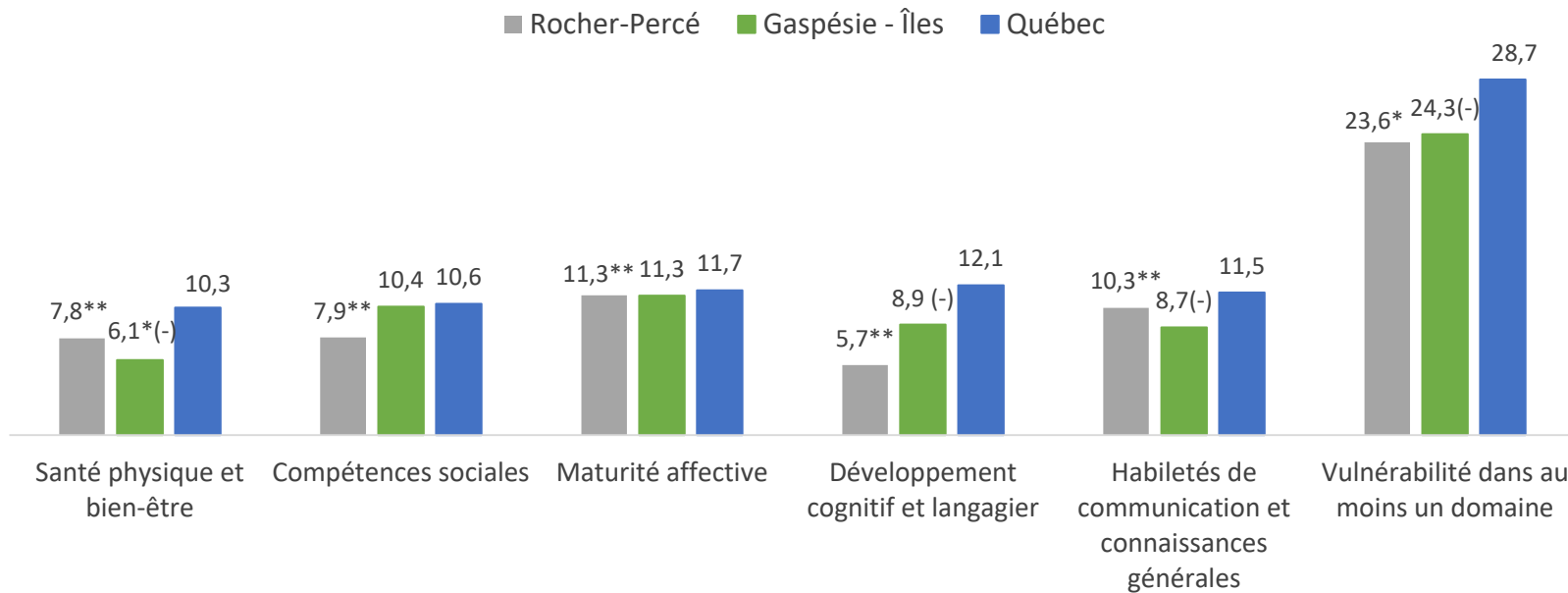


Tableau 3: Proportions (en %) d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement selon certaines caractéristiques, 2022

	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe		
Garçon	28,7 (-)	35,6
Fille	19,7	21,6
Âge		
Moins de 6 ans	26,0 (-)	32,7
6 ans et plus	22,4	24,7
Langue d'enseignement		
Français	22,4	28,2
Anglais	47,0*	33,5

(-) Proportion de la région significativement inférieure à celle du reste du Québec, au seuil de 0,05.

Note: Le taux de réponse global pour le RLS du Rocher-Percé est de 98,9 % (95,9 % en Gaspésie – Îles et 92,3 % au Québec).

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

X: Donnée confidentielle

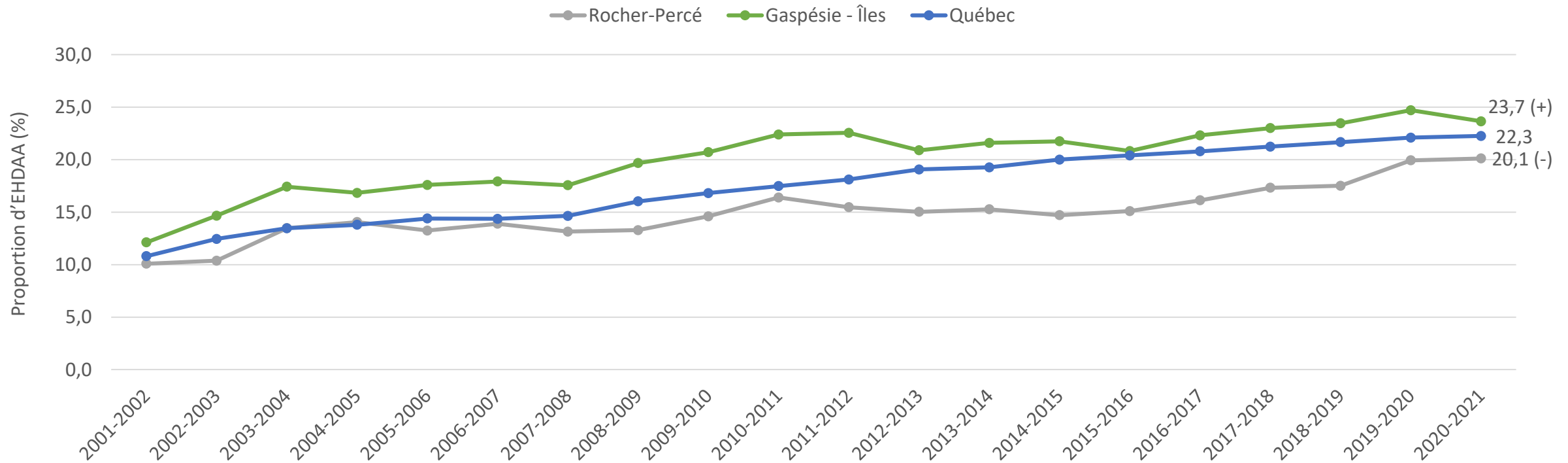
Source : ISQ, Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Les handicaps et les difficultés d'adaptation et d'apprentissage

-En 2020-2021, 20,1 % des élèves du préscolaire, primaire ou secondaire dans le RLS du Rocher-Percé ont un handicap ou des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Cette proportion est significativement plus faible que celle du Québec (22,3 %) (figure 16).

-Depuis 2014-2015, la proportion d'EHDA a grimpé de 14,7 % à 20,1 % chez les élèves habitant le RLS du Rocher-Percé (figure 16).

Figure 16: Proportion (en %) d'EHDA chez les élèves du préscolaire, primaire ou secondaire, 2001-2002 à 2020-2021



(+) Proportion significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 0,05 (méthode de comparaison des intervalles de confiance).

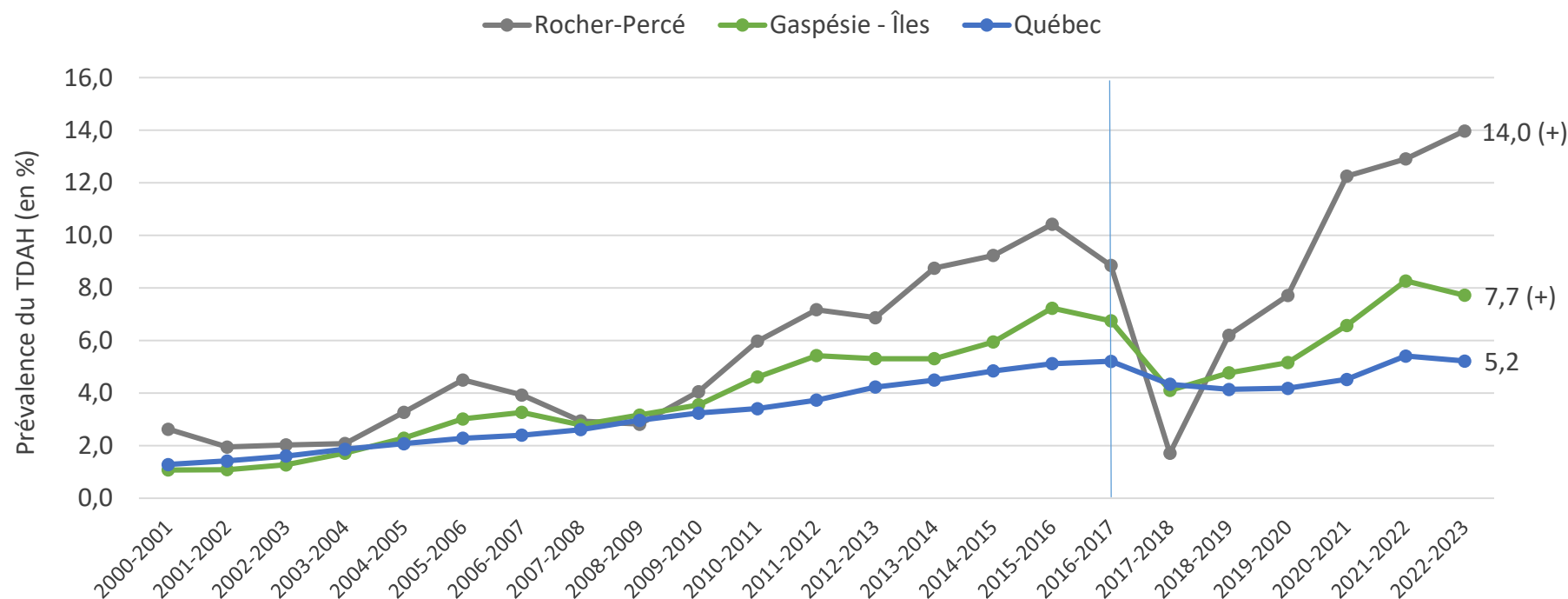
Source: Système Charlemagne, ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)

-En 2022-2023, 14,0 % des jeunes de 1 à 17 ans sur le territoire du Rocher-Percé ont eu un diagnostic de TDAH ou ont été traités pour ce trouble par un médecin. Cette prévalence est significativement plus élevée que celle du Québec (5,2 %) (figure 17). Cela représente environ 285 jeunes âgés de 1 à 17 ans (donnée non illustrée).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, en 2022-2023, 7,7 % des jeunes de 1 à 17 ans ont été diagnostiqués ou traités par un médecin pour un TDAH. Cette prévalence est plus élevée que celle du reste du Québec (figure 17).

Figure 17: Prévalence annuelle (en %) du TDAH chez les 1 à 17 ans, 2000-2001 à 2022-2023



(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

Source : INSPQ, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

En 2016, la RAMQ a modernisé son système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte entraînant ainsi une diminution de la saisie des codes de diagnostic dans le fichier. Par conséquent, les résultats doivent être interprétés avec prudence à partir de l'année financière **2016-2017**. En comparaison avec la tendance historique, une sous-estimation est observée entre les années financières 2016-2017 et 2019-2020 puisque la prévalence annuelle reflète davantage l'utilisation des services de santé associés à la maladie.

De plus, en raison de la pandémie de COVID-19, du délestage, des mesures sanitaires mises en place et des impacts collatéraux de la pandémie, à partir de l'année financière 2020-2021, les indicateurs peuvent présenter certaines limites et, par conséquent, doivent être interprétés avec prudence et contextualisés.

La détresse psychologique

-En 2020-2021, environ 29,8 % de la population de 15 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé se situe au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique, ce qui est significativement plus faible qu'au Québec (38,7 %) (figure 18). Ce résultat est observé tant chez les hommes que chez les femmes (tableau 4). On constate également que les personnes de 45-64 ans sont moins nombreuses, en proportion, à se situer à un tel niveau de détresse (24,1 %* contre 33,0 %) (tableau 4).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine comme Québec, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à se situer au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique en comparaison aux hommes, une tendance bien non significative dans le RLS du Rocher Percé (34,6 % contre 24,9 %) (tableau 4). De plus, dans la région comme au Québec, les personnes de 65 ans et plus sont proportionnellement moins nombreuses à se situer au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique en comparaison aux autres groupes d'âge. Il s'agit d'une tendance également observée sur le territoire du Rocher-Percé, bien que l'écart soit non significatif avec le groupe des 45-64 ans (tableau 4).

-Dans le RLS du Rocher-Percé, la proportion de personnes se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique a augmenté de manière significative passant de 21,9 % en 2014-2015 à 29,8 % en 2020-2021. Ce résultat est principalement attribuable aux femmes (23,0 %* en 2014-2015 à 34,6 % en 2020-2021) (figure 19).

Figure 18: Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus se situant à un niveau élevé de détresse psychologique, 2020-2021

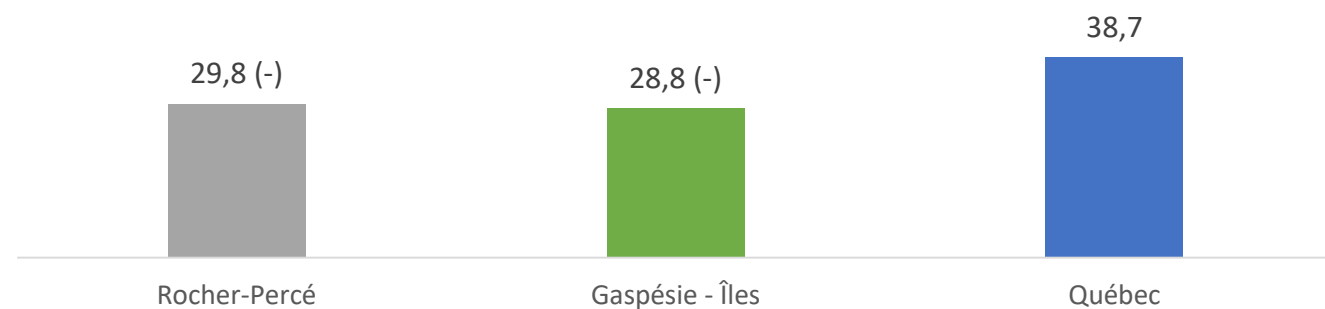


Figure 19: Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique, **Rocher-Percé**

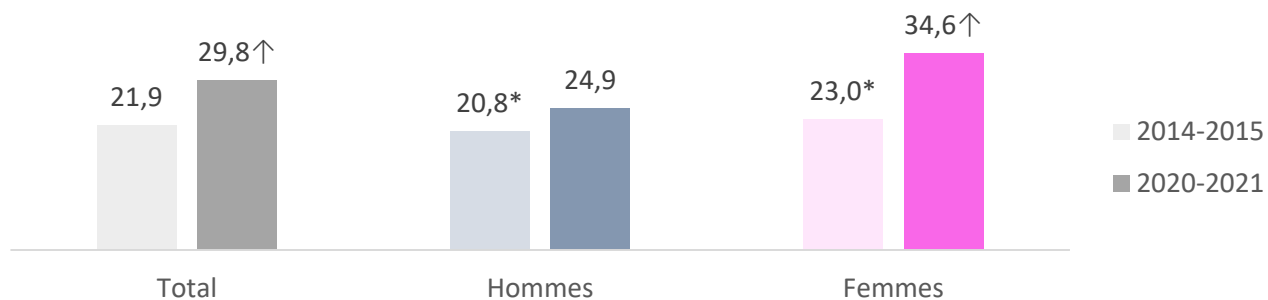


Tableau 4: Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique, 2020-2021

	Rocher-Percé	Gaspésie-Îles	Québec
Genre			
Hommes	24,9 (-)	24,8 (-)	34,2
Femmes	34,6 (-)	32,8 (-)	43,2
Âge			
15-24 ans	60,9*	52,6	57,6
25-44 ans	41,6*	41,8	46,4
45-64 ans	24,1* (-)	24,8 (-)	33,0
65 ans et plus	20,7*	17,6 (-)	25,7

(-) Valeur significativement inférieure au reste du Québec, au seuil de 0,05.

↑ Augmentation significative entre 2014-2015 et 2020-2021, au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Répercussions de la pandémie

Les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021 a été réalisée dans un contexte de pandémie. L'interprétation des résultats doit être faite en tenant compte de ce contexte particulier.

La satisfaction à l'égard de sa vie sociale

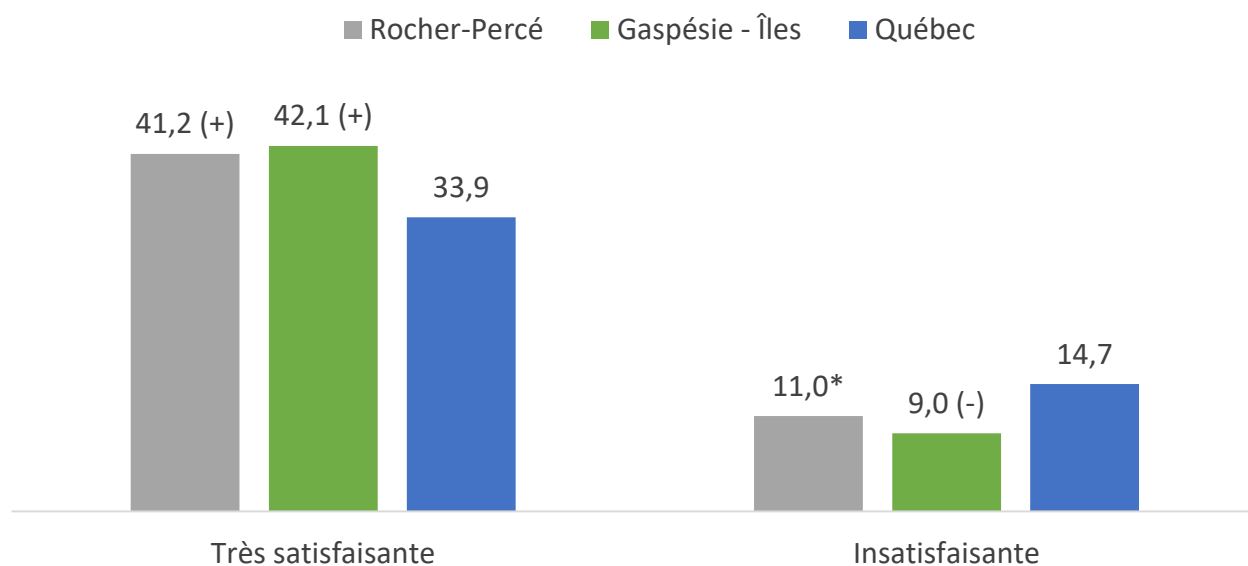
-En 2020-2021, environ 41,2 % des personnes de 15 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé se disent très satisfaites de leur vie sociale, une proportion significativement plus élevée que celle du Québec (33,9 %). D'autre part, environ 11,0* % estiment que leur vie sociale est insatisfaisante, une proportion qui ne se différencie pas du Québec sur le plan statistique (figure 20). Ces écarts avec le Québec ne sont plus significatifs lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (proportions ajustées non illustrées).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion de la population se disant très satisfaite de sa vie sociale est significativement plus élevée que dans le reste du Québec et ce, peu importe le genre et le groupe d'âge (tableau 5).

-Comme au Québec, dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, aucun écart significatif n'a été détecté entre les hommes et les femmes quant au niveau de satisfaction à l'égard de leur vie sociale (tableau 5). Un résultat également observé dans le RLS du Rocher-Percé. Quant à l'âge, dans la région comme au Québec, les personnes de 65 ans et plus sont plus nombreuses, en proportion, à s'estimer très satisfaites de leur vie sociale en comparaison aux autres groupes d'âge (tableau 5). Les données ne permettent pas de conclure à cet égard dans le RLS du Rocher-Percé.

-Comme au Québec, dans le RLS du Rocher-Percé, la proportion de personnes de 15 ans et plus qui s'estiment très satisfaites de leur vie sociale a diminué, elle est passée de 63,3 % en 2014-2015 à 41,2 % en 2020-2021 (figure 21). Rappelons que l'interprétation des résultats doit tenir compte du fait que cette enquête a été réalisée dans un contexte de pandémie.

Figure 20 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus très satisfaite et insatisfaite de leur vie sociale, 2020-2021

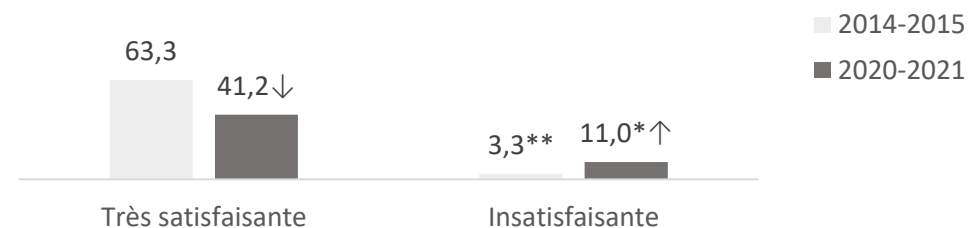


*Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
 ** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.
 (+) ou (-) : Proportion plus élevée ou plus faible que le reste du Québec, au seuil de 0,05.
 ↓ ou ↑ Diminution ou augmentation significative entre 2014-2015 et 2020-2021, au seuil de 0,05.
 Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 5: Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus très satisfaite de leur vie sociale, 2020-2021

	Rocher-Percé	Gaspésie-Îles	Québec
Genre			
Hommes	41,3	42,6 (+)	34,3
Femmes	41,1 (+)	41,6 (+)	33,5
Âge			
15-24 ans	41,7**	38,1 (+)	27,1
25-44 ans	31,8 *	34,5 (+)	28,7
45-64 ans	39,0	40,0 (+)	34,8
65 ans et plus	49,1	50,9 (+)	43,6

Figure 21: Proportion (en %) des 15 ans et plus très satisfaits et insatisfaits de leur vie sociale, **Rocher-Percé**



Les troubles mentaux

-En 2022-2023, 15,9 % de la population du RLS du Rocher-Percé souffre d'un trouble mental, c'est-à-dire des gens qui ont eu un diagnostic de trouble mental ou qui ont été traités par un médecin durant l'année (11 % au Québec) (figure 22). Cela représente environ 2 595 cas de troubles mentaux.

-À âge égal, la prévalence des troubles mentaux est significativement plus élevée dans le RLS du Rocher-Percé qu'au Québec (17,6 % contre 11,0 %). Cet écart est observé tant chez les hommes que chez les femmes, et chez les personnes âgées de moins de 65 ans (tableau 6).

Figure 22: Prévalence brute (en %) des troubles mentaux dans la population d'un an et plus, 2000-2001 à 2022-2023

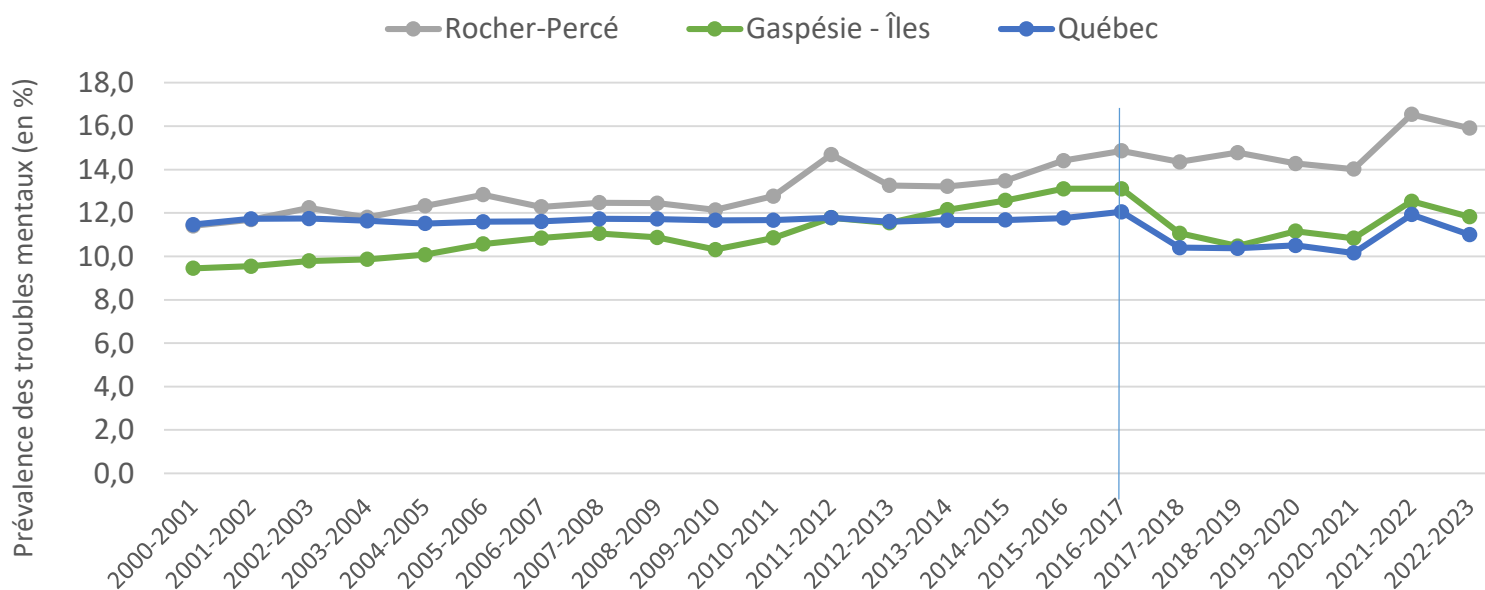


Tableau 6: Prévalence (en %) des troubles mentaux dans la population d'un an et plus, 2022-2023

	Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe ¹			
Hommes	14,5 (+)	10,4 (+)	9,3
Femmes	20,9 (+)	14,8 (+)	12,6
Âge			
1 à 17 ans	21,8 (+)	14,6 (+)	11,6
18 à 64 ans	17,2 (+)	12,5 (+)	10,8
65 ans et +	11,6	9,3 (-)	11,1
Total ¹	17,6 (+)	12,6 (+)	11,0

¹ Prévalence ajustée selon l'âge
 (+) (-) Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

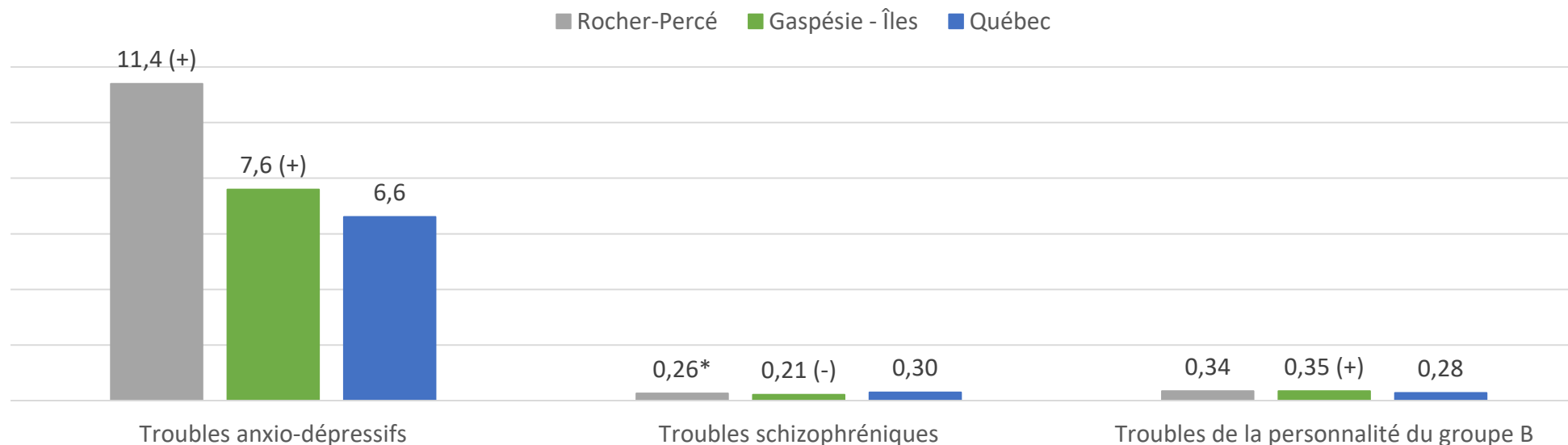
Note : En 2016, la RAMQ a modernisé son système de facturation des services médicaux rémunérés à l'acte entraînant ainsi une diminution de la saisie des codes de diagnostic dans le fichier. Par conséquent, les résultats doivent être interprétés avec prudence à partir de l'année financière **2016-2017**. En comparaison avec la tendance historique, une sous-estimation est observée entre les années financières 2016-2017 et 2019-2020 puisque la prévalence annuelle reflète davantage l'utilisation des services de santé associés à la maladie. En raison de la pandémie de COVID-19, du délestage, des mesures sanitaires mises en place et des impacts collatéraux de la pandémie, à partir de l'année financière 2020-2021, les indicateurs peuvent présenter certaines limites et, par conséquent, doivent être interprétés avec prudence et contextualisés.

Les troubles mentaux (suite)

-En 2022-2023, 10,5 % de la population du RLS du Rocher-Percé souffre d'un trouble anxio-dépressif, cela représente environ 1 705 personnes (prévalence brute non illustrée). À âge égal, la prévalence des troubles anxio-dépressifs dans le RLS du Rocher-Percé est significativement plus élevée qu'au Québec (11,4 % contre 6,6 %) (figure 23).

-Aussi, moins de 1 % de la population du Rocher-Percé souffre d'un trouble schizophrénique (environ 35 personnes) et moins de 1 % souffre d'un trouble de la personnalité du groupe B (environ 45 personnes). Notons également qu'à âge égal, en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la prévalence des troubles de la personnalité du groupe B est significativement supérieure à celle du Québec (0,35 % contre 0,28 %) (figure 23). À cet égard, l'écart entre les prévalences du Rocher-Percé et du Québec n'est pas statistiquement significatif. À titre d'information, les troubles de la personnalité du groupe B incluent les personnalités antisociale, borderline, histrionique et narcissique.

Figure 23: Prévalence ajustée¹ (en %) des troubles mentaux dans la population d'un an et plus, 2022-2023



Note: Les codes de la Classification internationale des maladies (CIM-10) utilisés pour identifier les diagnostics de troubles anxio-dépressifs sont : F30-F48, F68. Les codes de la CIM-10 utilisés pour identifier les diagnostics de troubles schizophréniques sont : CIM-9 : 295 CIM-10 : F20, F21, F23.2, F25. Les codes CIM-10 utilisés pour identifier les diagnostics de troubles de la personnalité du groupe B sont : F07.0, F34.0, F34.1, F48.8, F60.2, F60.3, F60.4, F60.6, F60.8, F60.9, F61, F62.0, F62.1, F62.8, F62.9, F68.1, F69.

¹ Prévalence ajustée selon l'âge

(+) (-) Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Source : INSPQ, Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Le suicide

-Pour la période de 2017 à 2021, dans le RLS du Rocher-Percé, on note un taux de mortalité par suicide de 11,2* pour 100 000 personnes, un taux qui ne se différencie pas statistiquement de celui du Québec (12,7 pour 100 000) (figure 24). Ce résultat demeure vrai lorsqu'on élimine l'influence de la structure d'âge par la comparaison des taux ajustés (10,0** contre 12,7 pour 100 000 personnes) (données ajustées non illustrées).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux annuel moyen de mortalité par suicide pour la période de 2017 à 2021 est significativement supérieur à celui du Québec (16,5 contre 12,7 pour 100 000 personnes) (tableau 7). Par contre, l'écart entre la proportion régionale et celle du Québec diminue et n'est plus significatif statistiquement lorsqu'on élimine l'effet de la structure d'âge de la population (taux ajustés: 15,9 contre 12,7 pour 100 000) (données ajustées non illustrées). Il faut tout de même noter que ce taux ajusté selon l'âge se situe parmi les taux les plus élevés observés au Québec ([MSSS, INSPQ, 2024, page 57](#)).

Figure 24: Taux brut de mortalité par suicide (pour 100 000), 1985-1989 à 2017-2021

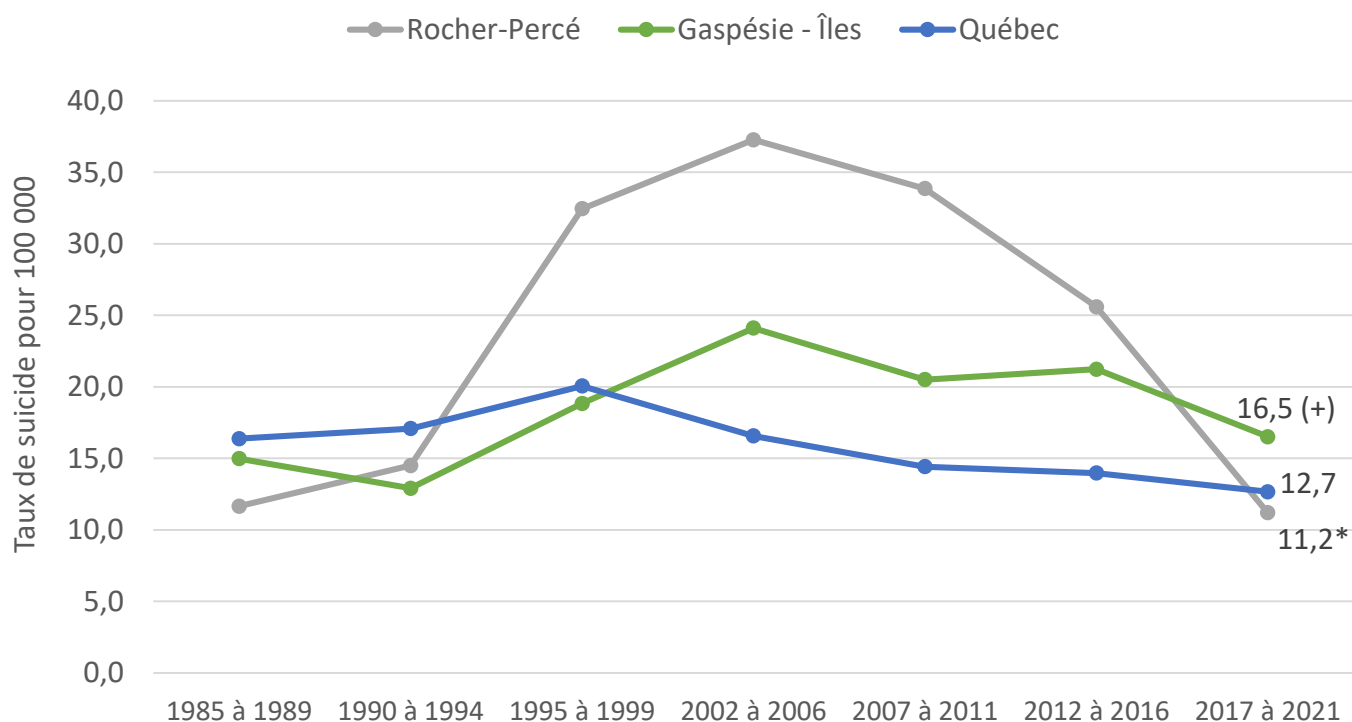


Tableau 7: Taux brut de mortalité par suicide (pour 100 000) selon le sexe et l'âge, 2017-2021

	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe		
Hommes	24,4	19,3
Femmes	8,7	6,1
Âge		
10 à 17 ans	6,8**	2,3
18 à 24 ans	11,3**	12,3
25 à 44 ans	19,2*	14,1
45 à 64 ans	23,6*	19,0
65 ans et plus	14,4*	13,0
Total	16,5 (+)	12,7

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Le suicide

-Pour la période de 2018-2019 à 2022-2023, on note une moyenne annuelle de 10 hospitalisations spécifiques à une lésion traumatique causée par une tentative de suicide chez les habitants du RLS du Rocher-Percé, pour un taux annuel moyen d'hospitalisation de 63,6 pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement plus élevé que celui du Québec (42,7 pour 100 000) (figure 25). Ce même résultat est aussi observé lorsqu'on élimine l'effet de la structure d'âge (taux ajustés: 69,7 contre 43,3 pour 100 000 personnes) (données ajustées non illustrées). On note des taux significativement supérieurs chez les 10-17 ans et les 45-64 ans (tableau 8).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux d'hospitalisation est significativement plus élevé qu'au Québec (56,6 contre 42,7 pour 100 000) (figure 25 et tableau 8) et ce résultat est également observé lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (62,6 contre 43,3 pour 100 000 personnes) (données ajustées non illustrées).

Figure 25:: Taux brut d'hospitalisation spécifique à une lésions traumatique causée par une tentative de suicide (pour 100 000 habitants)

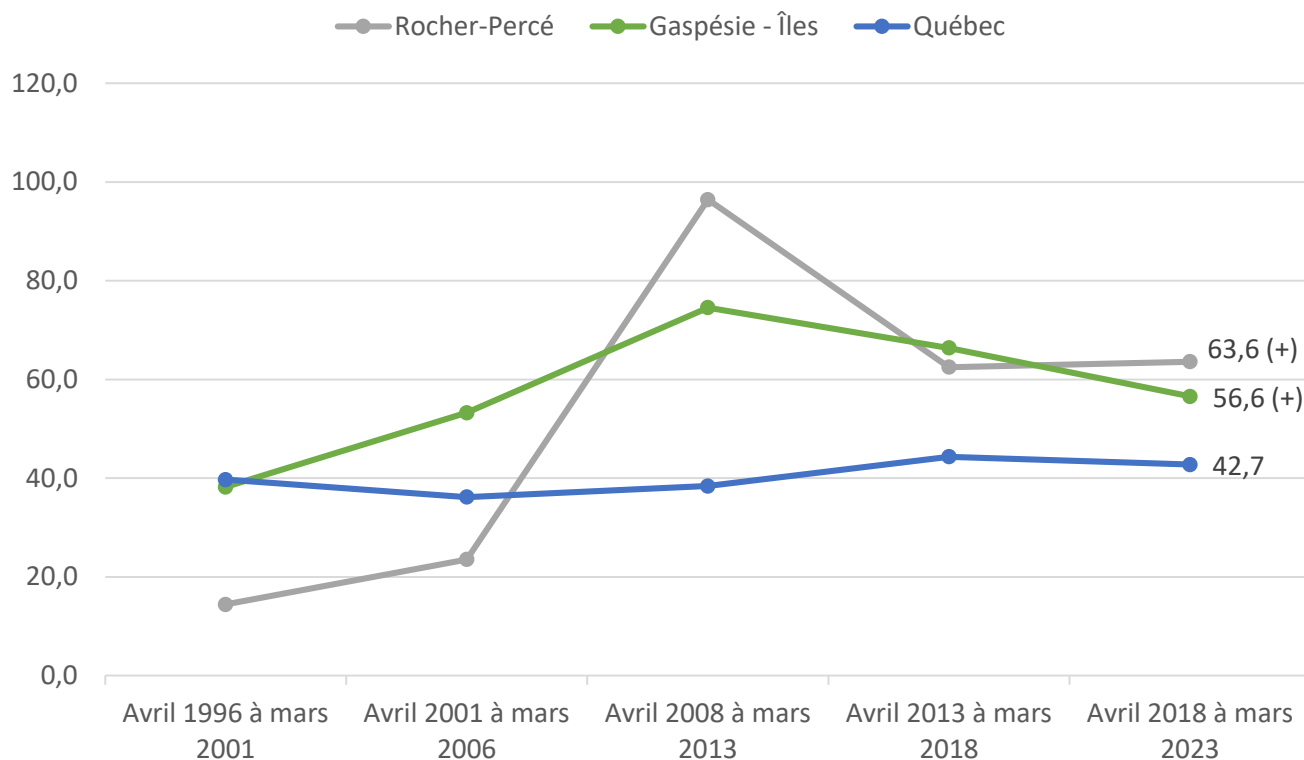


Tableau 8: Taux brut d'hospitalisation spécifique à une lésion traumatique causée par une tentative de suicide (pour 100 000) selon le sexe et l'âge, 2018-2019 à 2022-2023

	Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe			
Hommes	52,0*	42,8 (+)	33,6
Femmes	75,3* (+)	70,1 (+)	51,9
Âge			
10 à 17 ans	160,2** (+)	100,2*	74,4
18 à 24 ans	103,6**	88,3*	82,6
25 à 44 ans	84,7*	95,5 (+)	50,7
45 à 64 ans	79,1* (+)	64,7 (+)	43,1
65 ans et plus	20,5**	20,0*	24,9
Total	63,6 (+)	56,6 (+)	42,7

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

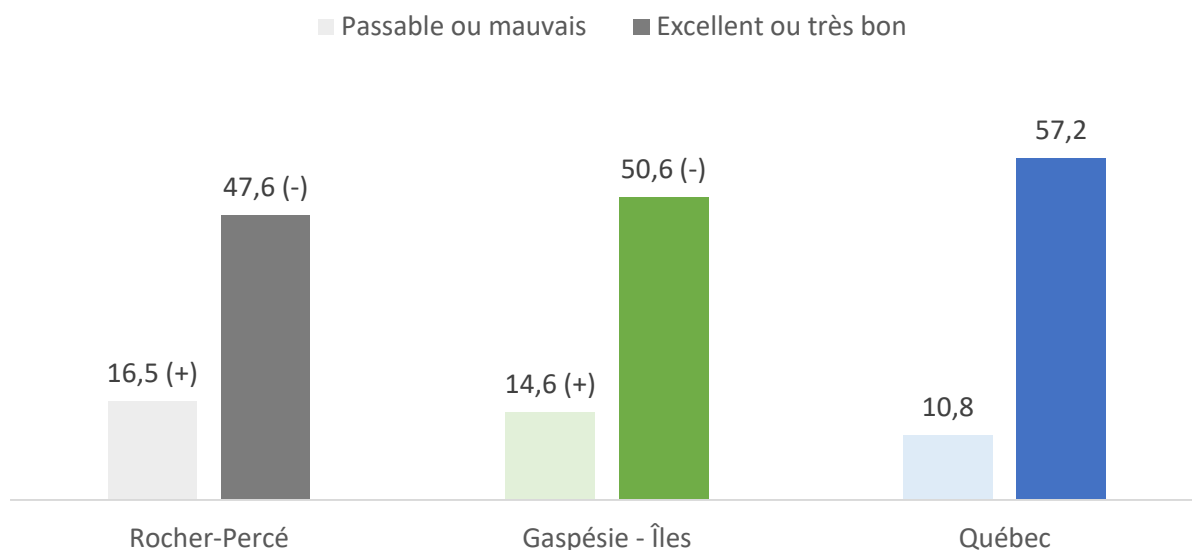
La perception de sa santé

En 2020-2021, environ 47,6 % de la population de 15 ans et plus dans la RLS du Rocher-Percé estime que sa santé est excellente ou très bonne, ce qui est significativement plus faible qu'au Québec (57,2 %). De plus, les habitants de ce territoire sont plus nombreux, en proportion, à juger que leur état de santé est passable ou mauvais en comparaison au Québec (16,5 % contre 10,8 %) (figure 26).

-Au Québec et en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion de personnes ne se percevant pas en bonne santé ne diffère pas significativement entre les hommes et les femmes (14,1 % contre 15,1 %). Il en est de même chez les habitants du RLS du Rocher-Percé (15,8 %* contre 17,3 %*). D'autre part, au Québec, la proportion de personnes qui perçoivent leur santé comme étant passable ou mauvaise augmente significativement avec l'âge, une tendance aussi observée dans la région bien que l'écart entre les 15-24 ans et les 25-44 ans ne soit pas significatif au plan statistique (tableau 9). Les données ne permettent pas de conclure à cet égard dans le RLS du Rocher-Percé.

-L'enquête n'a pas permis de détecter de différence significative entre la proportion de personnes ne se percevant pas en bonne santé entre 2014-2015 et 2020-2021 dans le RLS du Rocher-Percé (figure 27).

Figure 26 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus percevant sa santé passable ou mauvaise, et proportion la percevant très bonne ou excellente, 2020-2021



*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

**Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

(+) ou (-) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

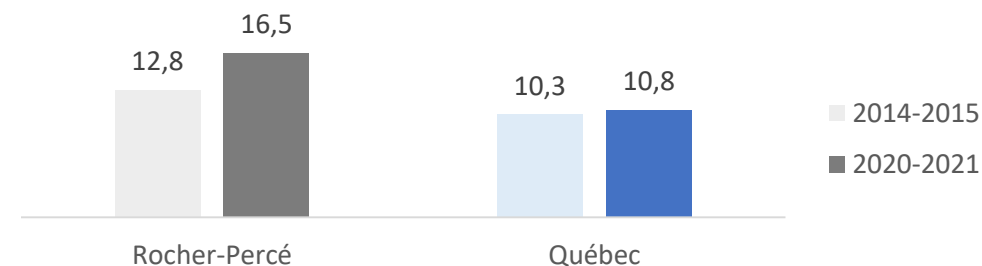
X Donnée confidentielle.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 9 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus ne se percevant pas en bonne santé, 2020-2021

	Rocher-Percé	Gaspésie-Îles	Québec
Genre			
Hommes	15,8* (+)	14,1 (+)	10,4
Femmes	17,3* (+)	15,1 (+)	11,2
Âge			
15-24 ans	x	3,0**	4,8
25-44 ans	x	6,2*	6,6
45-64 ans	21,7* (+)	15,3 (+)	11,2
65 ans et plus	21,0*	22,5 (+)	19,0

Figure 27: Proportion (en %) de la population ne se percevant pas en bonne santé

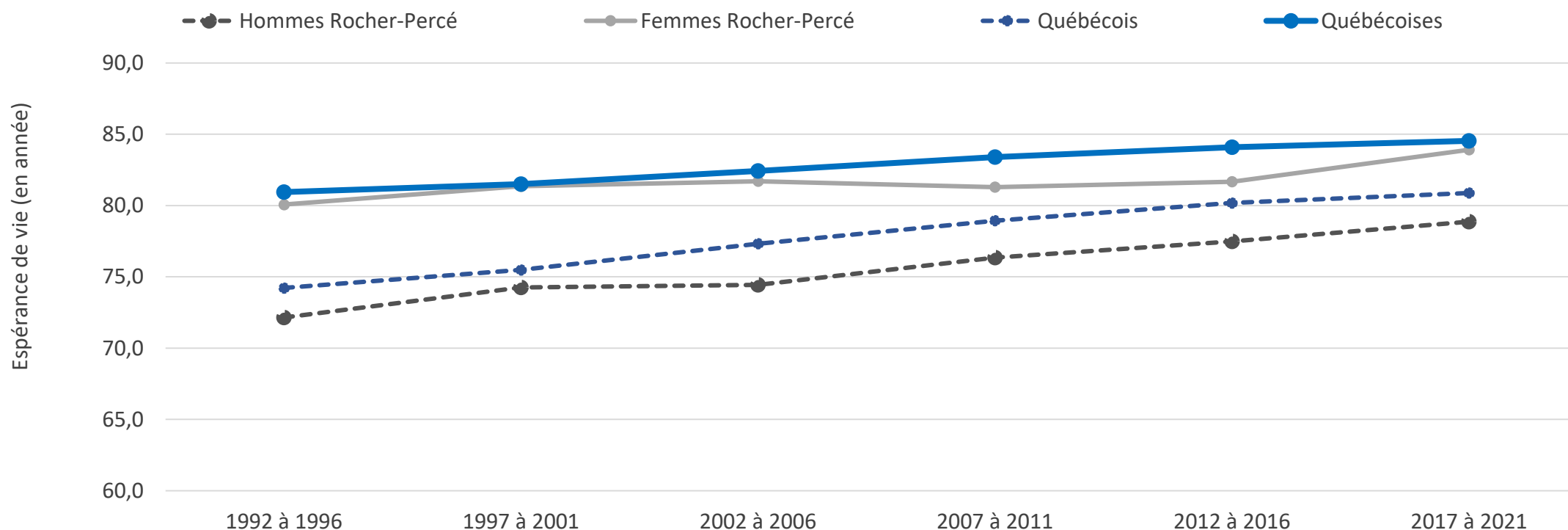


L'espérance de vie à la naissance

-En 2017-2021, l'espérance de vie des femmes du RLS du Rocher-Percé ne se différencie pas significativement de celle des Québécoises (83,9 ans contre 84,5 ans). L'espérance de vie des femmes du Roche-Percé était significativement inférieure à celles des Québécoises pour les périodes de 2007-2011 et 2012-2016 (figure 28).

-L'espérance de vie chez les hommes du Rocher-Percé est inférieure à celle des Québécois, bien que l'écart ne soit pas significatif pour la période 1997-2001 (figure 28) .

Figure 28 : Espérance de vie à la naissance (en années) selon le sexe, 1992-1996 à 2017-2021



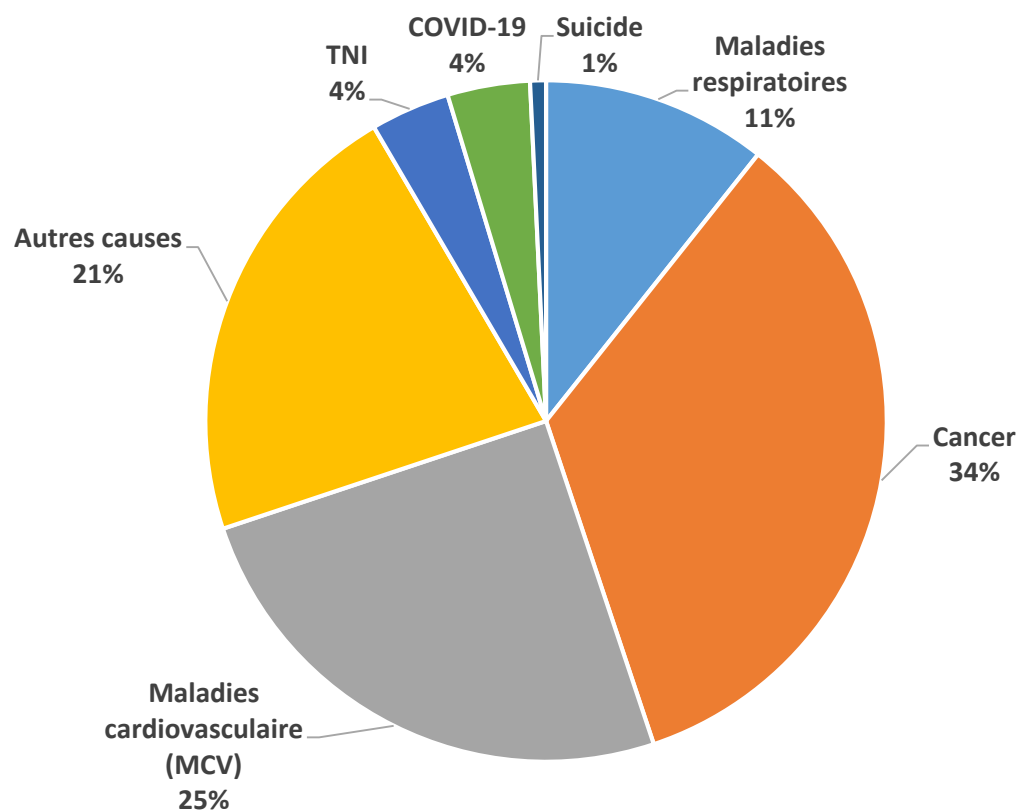
Les principales causes de décès

-En 2020-2022, 664 personnes du RLS du Rocher-Percé sont décédées. De ce nombre, 227 sont décédées d'un cancer (34 %), 166 d'une MCV (25 %) et 71 d'une maladie respiratoire (11 %) (figure 29 et tableau 10).

-Ces trois maladies chroniques sont donc responsables d'environ 70 % des décès dans la population du RLS du Rocher-Percé pour la période de 2020 à 2022.

-Pour cette période, la COVID-19 est responsable de 4 % des décès dans le territoire du Rocher-Percé (tableau 10).

Figure 29: Répartition des décès (en %) selon la cause, Rocher-Percé, 2020-2022p



Source : MSSS, Fichier des décès, données traitées et analysées par la DSP GÎM.

Tableau 10 : Nombre et répartition des décès (en %) selon la cause, 2020-2022p

	Rocher-Percé	Gaspésie- Îles	Québec
Tumeurs malignes	227 (34 %)	1 024 (31 %)	64 637 (29 %)
Maladies cardiovasculaires	166 (25 %)	776 (24 %)	49 287 (22 %)
Maladies respiratoires	71 (11 %)	289 (9 %)	17 987 (8 %)
COVID-19	26 (4 %)	120 (4 %)	17 149 (8 %)
Traumatismes non intentionnels (TNI)	25 (4 %)	197 (6 %)	12 019 (5 %)
Suicide	5 (0,8 %)	34 (1,0 %)	3 173 (1,4 %)
Total des décès pour cette période	664	3 251	222 806

Note: La COVID-19 est codée dans la CIM-10: U07 à U12.

p: Les données pour l'année 2022 sont provisoires. Les données provisoires présentent une sous-estimation plus marquée du nombre de décès attribuables aux causes externes (accidents, suicide, homicide) car ces cas sont soumis au Bureau du coroner pour investigation, ce qui accroît le délai d'intégration au fichier (INSPO, fiche indicateur de l'Infocentre, mars 2020, p.3)

Le cancer

-Entre 2019 et 2021, 567 nouveaux cas de cancer ont été diagnostiqués chez les habitants du RLS du Rocher-Percé (figure 30).

-La figure 31 montre que depuis 2018, le taux d'incidence ajusté selon l'âge dans le RLS du Rocher-Percé est significativement supérieur à celui du Québec.

Figure 30: Nombre de nouveaux cas de cancer excluant ceux de la peau autres que le mélanome, sexes réunis, Rocher-Percé, 2013 à 2021

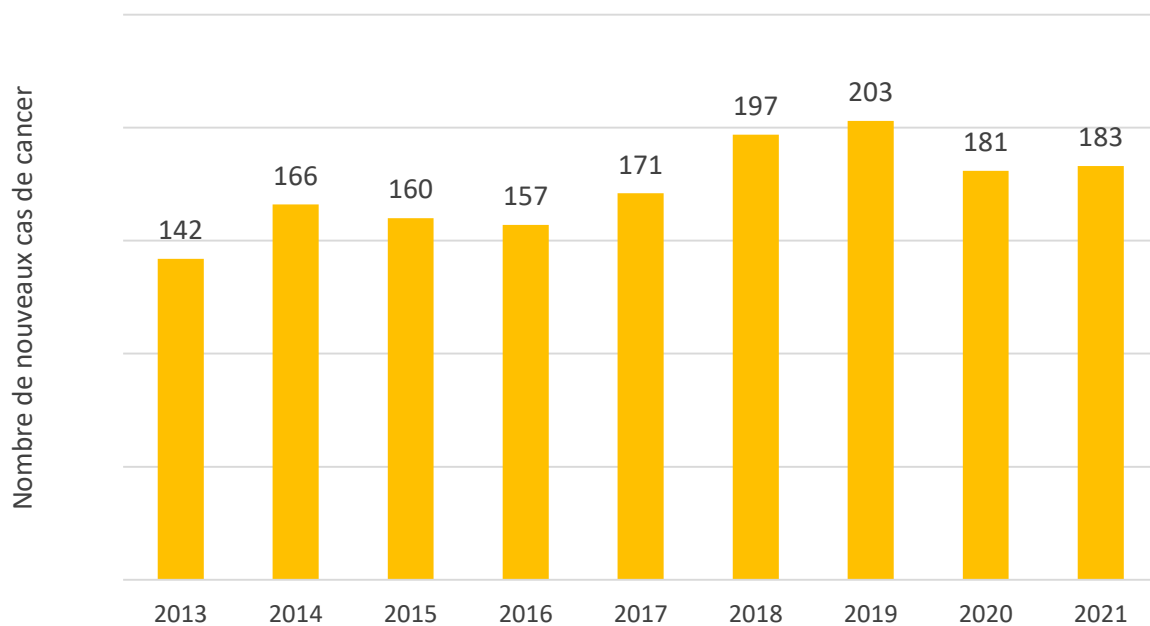
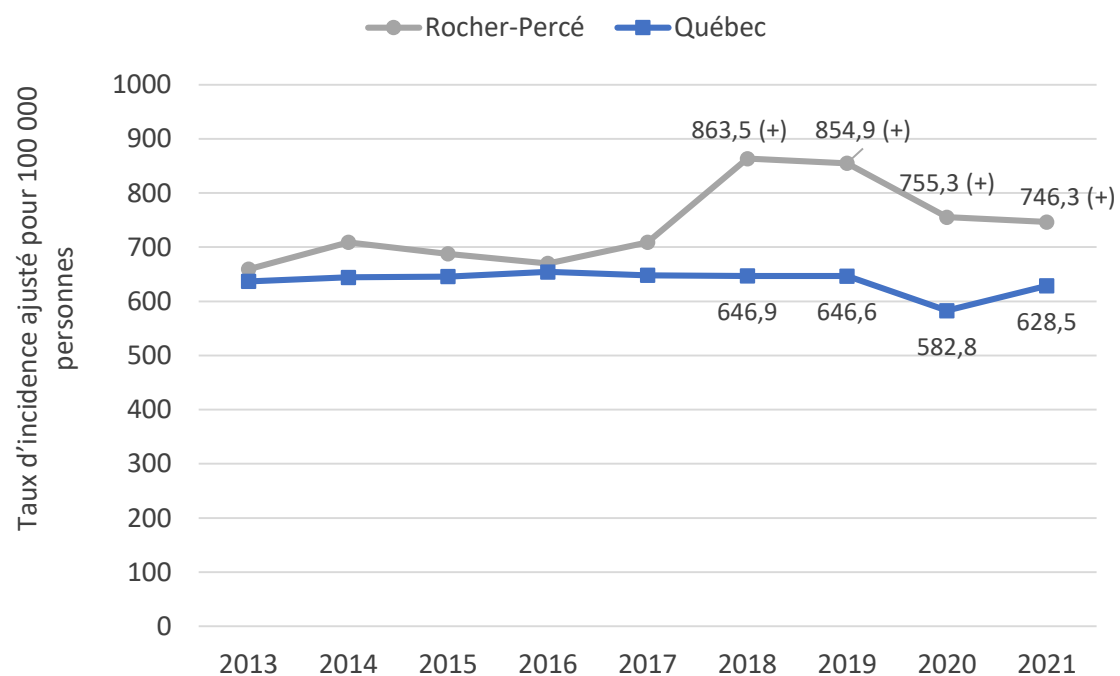


Figure 31 : Taux d'incidence ajusté pour tous les cancers excluant ceux de la peau autres que le mélanome (pour 100 000), sexes réunis, Rocher-Percé et Québec, 2013 à 2021



Le cancer (taux brut)

-En 2020-2022, le taux brut de décès par cancer (tous les sièges) dans la population du RLS du Rocher-Percé est de 472,2 pour 100 000 personnes. Ce taux de mortalité est significativement plus élevé que celui du Québec (249,8 pour 100 000 personnes) (figure 32 et tableau 11).

-Cet écart avec le Québec est observé chez les hommes et chez les femmes. De plus, le taux de mortalité est significativement plus élevé chez les 45-64 ans et les 65 ans et plus en comparaison au Québec (tableau 11).

Figure 32 : Taux brut de décès par cancer (tous les sièges) (pour 100 000 personnes)

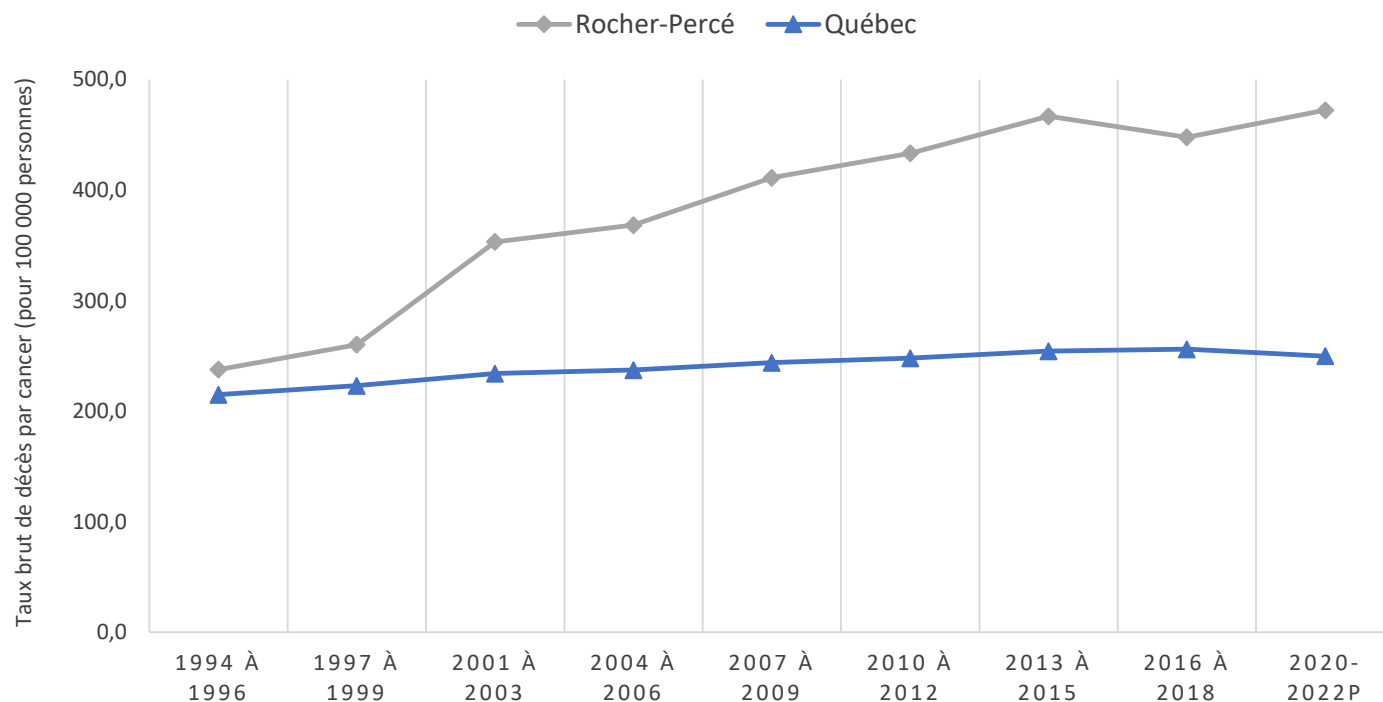


Tableau 11 : Taux brut de mortalité (pour 100 000) par cancer selon le sexe et l'âge, Rocher-Percé, Gaspésie – Îles et Québec, 2020-2022p

	Rocher-Percé	Gaspésie-Îles	Québec
Sexe			
Hommes	508,5 (+)	415,3 (+)	261,0
Femmes	435,4 (+)	329,6 (+)	238,6
Âge			
15-24 ans	0,0	0,0	2,8
25-44 ans	35,5**	24,2 (+)	13,2
45-64 ans	231,8 (+)	212,9 (+)	161,3
65 ans et plus	1 245,9 (+)	1 024,1	996,8
Total	472,2 (+)	372,2 (+)	249,8

Le **taux brut** témoigne de l'ampleur réelle d'une maladie au sein d'une population ou du fardeau qu'elle représente, alors que le **taux ajusté** permet d'éliminer l'influence de la structure d'âge dans les comparaisons entre les territoires ou dans le temps.

P: Les données de 2022 sont provisoires.

** Coefficient de variation supérieur à 33,3 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source : MSSS, Fichier des décès, données extraites de l'Infocentre de santé publique (périodes 1994 à 2018); données traitées par la DSP GÎM (2020-2022p)

Le cancer (taux ajusté)

-En 2020-2022, lorsqu'on élimine l'influence de la structure d'âge, le taux ajusté de décès par cancer (tous les sièges) dans le RLS du Rocher-Percé demeure significativement supérieur à celui du Québec (taux ajustés: 279,1 pour 100 000 contre 210,3 pour 100 000 personnes au Québec) (figure 33 et tableau 12). Globalement, cet écart avec le Québec est observé tant chez les hommes que chez les femmes (306,0 contre 237,0 pour 100 000 personnes chez les hommes et 257,3 contre 189,0 chez les femmes) (tableau 12).

-En 2020-2022, les hommes et les femmes du Rocher-Percé ont des taux ajustés de décès par cancer du poumon significativement supérieurs à ceux du Québec (92,5 contre 66,1 pour 100 000 personnes chez les hommes et 106,7 contre 52,4 chez les femmes) (tableau 12).

Figure 33: Taux ajusté de décès par cancer (tous les sièges) (pour 100 000 personnes)

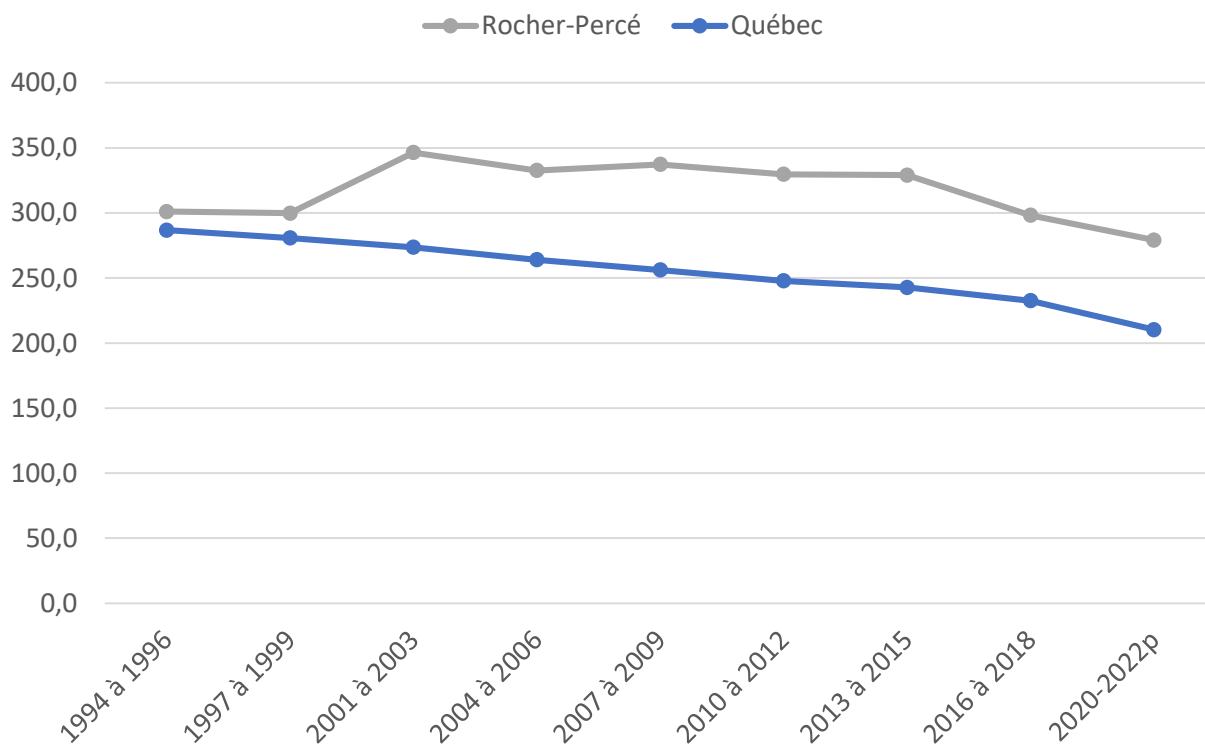


Tableau 12: Taux ajusté de décès par cancer (pour 100 000) selon les principaux sièges et le sexe, 2020-2022p

	Hommes		Femmes		Total	
	Rocher-Percé	Québec	Rocher-Percé	Québec	Rocher-Percé	Québec
Poumon	92,5 (+)	66,1	106,7 (+)	52,4	99,1 (+)	58,4
Colorectal	36,6*	26,2	20,6**	20,3	28,0*	23,1
Sein chez la femme			26,7**	26,2		
Prostate	22,4*	21,8				
Tous les sièges	306,0 (+)	237,0	257,3 (+)	189,0	279,1 (+)	210,3

P : Les données de 2022 sont provisoires.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence en raison de son imprécision.

**Coefficient de variation supérieur à 33,3 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Les maladies cardiovasculaires (MCV)

-En 2020-2022, 166 personnes du RLS du Rocher-Percé sont décédées d'une maladie cardiovasculaire pour un taux de mortalité de 345,3 pour 100 000 personnes. Ce taux est significativement supérieur à celui du Québec (190,5 pour 100 000). Cette différence demeure vraie quand on élimine l'influence de l'âge (taux ajustés: 201,5 contre 157,4 pour 100 000) (figure 34) et cet écart est principalement attribuable aux hommes (236,7 contre 178,8 pour 100 000 personnes) (tableau 13).

-L'analyse selon les groupes d'âge indique un taux de mortalité par MCV significativement plus élevé chez les 65-74 ans en comparaison au Québec (417,7 contre 278,8 pour 100 000) (tableau 13).

Figure 34: Taux brut et ajusté de mortalité (pour 100 000 personnes) par MCV, 2020-2022p

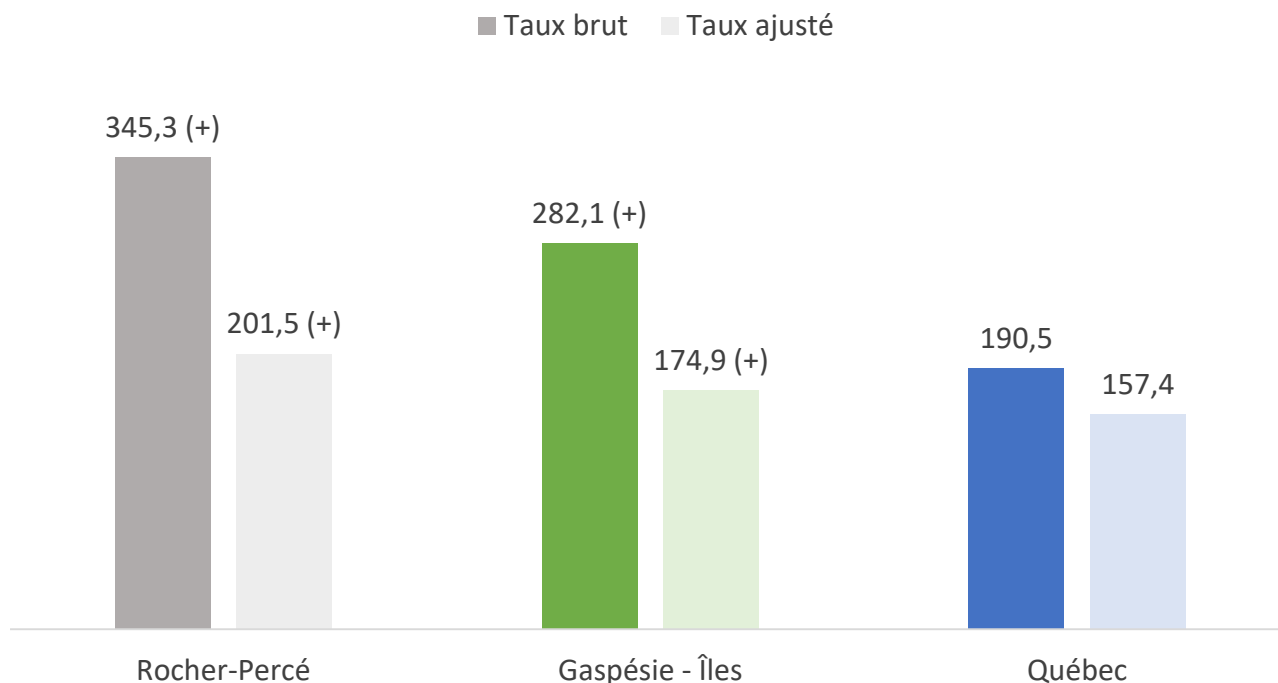


Tableau 13 : Taux ajustés de mortalité (pour 100 000 personnes) par MCV, 2020-2022p

	Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe			
Hommes	236,7 (+)	199,7 (+)	178,8
Femmes	165,1	149,6	136,8
Âge			
25-44 ans	23,7**	14,9**	7,9
45-64 ans	115,9*	110,0 (+)	75,4
65-74 ans	417,7 (+)	311,6	278,8
75 ans et plus	1 733,3	1 581,7	1 549,3

*Coefficient de variation (CV) entre 16,6 et 33,3 %, donnée à interpréter avec prudence.

** CV supérieur à 33,3 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

P: Les données de 2022 sont provisoires.

(+): Taux significativement supérieur à celui du reste du Québec, au seuil de 0,05.

L'hypertension artérielle (HTA)

-En 2022-2023, 36,7 % de la population de 20 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé souffre d'hypertension artérielle, soit 5 150 personnes (prévalence brute non illustrée).

-Lorsqu'on élimine l'effet de l'âge, la prévalence de l'HTA dans le RLS du Rocher-Percé est significativement plus élevée que celle du reste du Québec (25,6 % contre 20,3 %). Ce résultat est observé chez les hommes et chez les femmes (figure 35).

-Dans le RLS du Rocher-Percé, la prévalence de l'HTA chez les 20 ans et plus est significativement plus élevée qu'au Québec dans tous les groupes d'âge, à l'exception des 20-34 ans (tableau 14).

Figure 35: Prévalence ajustée¹ de l'HTA (en %) chez les 20 ans et plus, 2022-2023

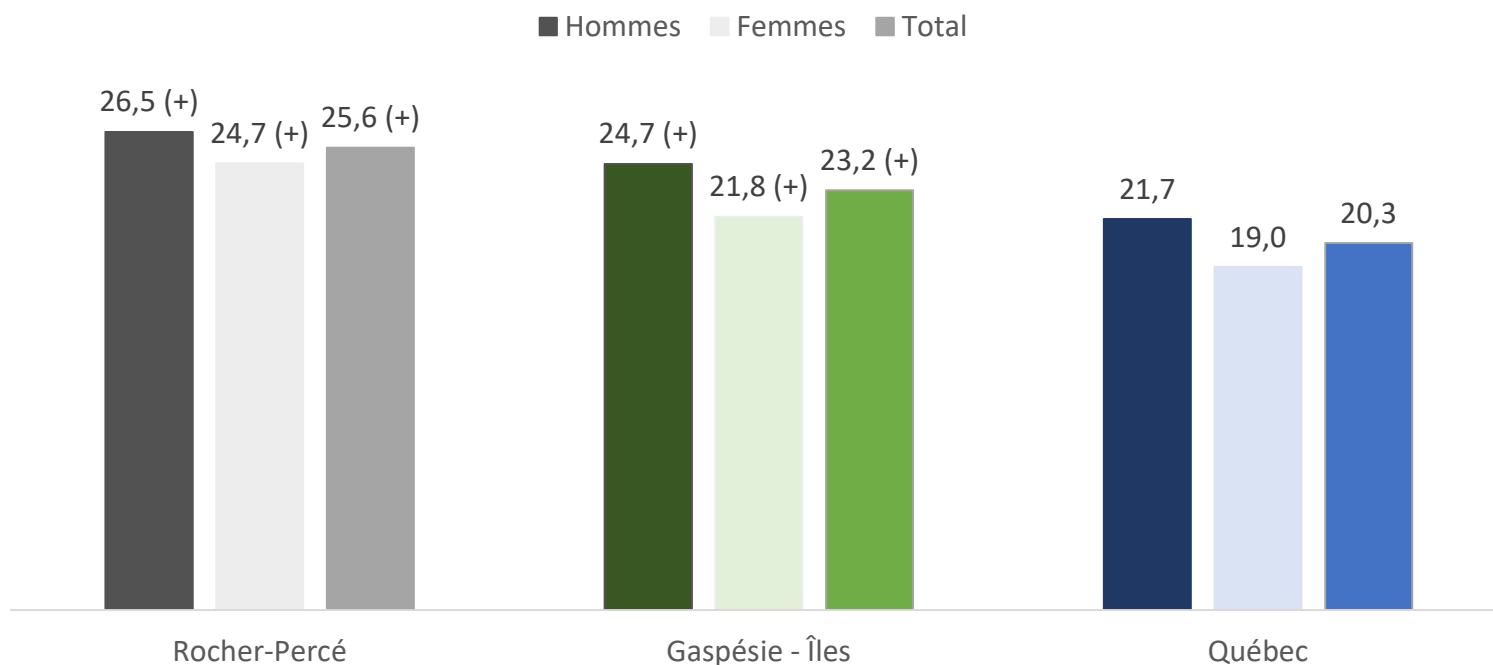


Tableau 14 : Prévalence de l'HTA (en %) chez les 20 ans et plus, 2022-2023

Groupe d'âge	Rocher-Percé	Québec
20 à 34 ans	2,2	1,0
35 à 49 ans	12,0 (+)	6,6
50 à 64 ans	30,4 (+)	24,0
65 à 74 ans	57,1 (+)	47,1
75 ans et plus	78,2 (+)	72,2

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

¹: La prévalence ajustée permet d'éliminer l'influence de la structure d'âge dans les comparaisons entre les territoires alors que la prévalence brute témoigne de l'ampleur réelle d'une maladie au sein d'une population ou du fardeau qu'elle représente.

Les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC)

-En 2022-2023, 17,8 % de la population de 35 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé souffre d'une maladie pulmonaire obstructive chronique, soit environ 2 135 personnes (prévalence brute non illustrée).

-Lorsqu'on élimine l'effet de l'âge, la prévalence des MPOC dans le RLS du Rocher-Percé est significativement supérieure à celle du Québec (14,0 % contre 8,5 %). Ce résultat est observé chez les hommes et chez les femmes (figure 36).

-Dans le RLS du Rocher-Percé, la prévalence des MPOC dans la population de 35 ans et plus est significativement supérieure à celle du Québec dans tous les groupes d'âge (tableau 15).

Figure 36: Prévalence ajustée ¹ (en %) des MPOC, population 35 ans et plus, 2022-2023

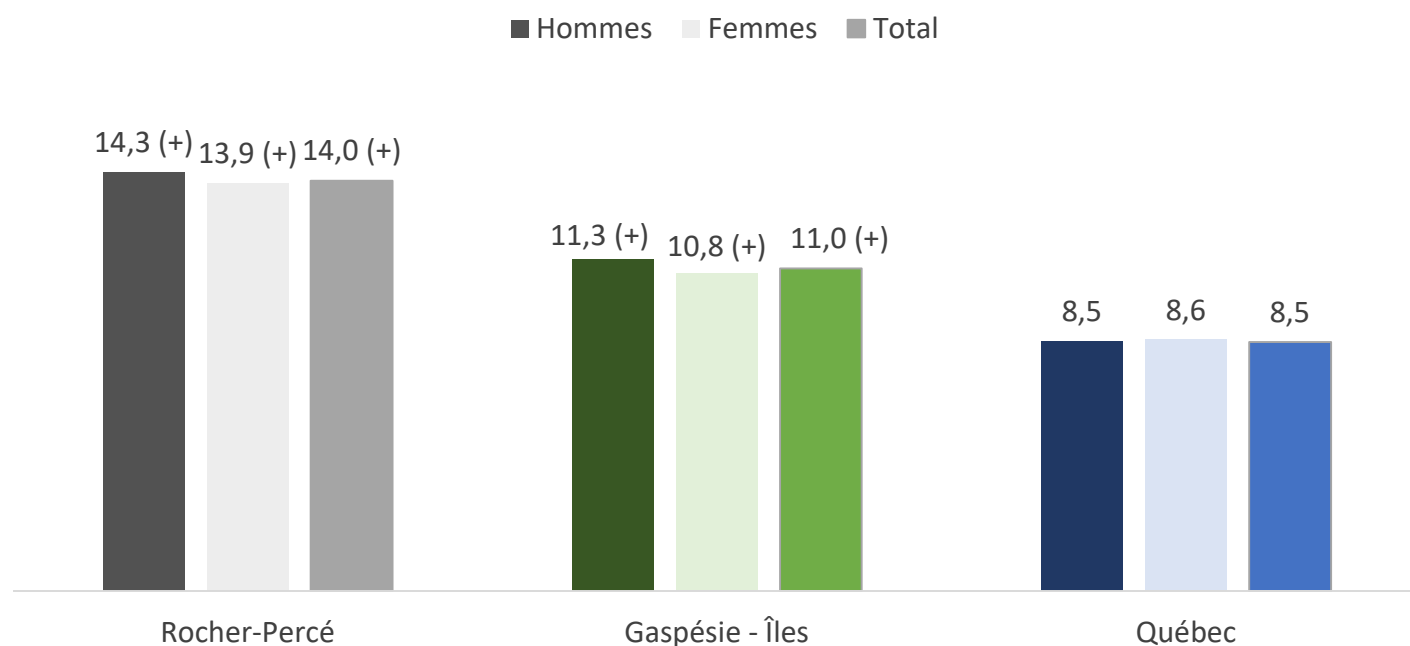


Tableau 15 : Prévalence (en %) des MPOC dans la population de 35 ans et plus, 2022-2023

Groupe d'âge	Rocher-Percé	Québec
35 à 59 ans	7,3 (+)	3,3
60 à 64 ans	17,5 (+)	11,6
65 à 69 ans	22,9 (+)	14,9
70 à 74 ans	26,8 (+)	18,0
75 ans et +	32,0 (+)	23,1

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %

¹: La prévalence ajustée permet d'éliminer l'influence de la structure d'âge dans les comparaisons entre les territoires alors que la prévalence brute témoigne de l'ampleur réelle d'une maladie au sein d'une population ou du fardeau qu'elle représente.

Le diabète

-En 2022-2023, 13,6 % de la population du RLS du Rocher-Percé souffre de diabète, cela représente environ 2 220 personnes (prévalence brute non illustrée). Lorsqu'on élimine l'effet de l'âge, la prévalence ajustée du diabète dans ce territoire est significativement plus élevée que celle du Québec (8,9 % contre 7,1 %). Ce résultat est observé chez les hommes et chez les femmes (figure 37).

-Dans le RLS du Rocher-Percé, la prévalence du diabète est significativement plus élevée qu'au Québec chez les 45-64 ans (12,4 % contre 9,9 %) et chez les 65 ans et plus (27,8 % contre 23,9 %) (tableau 16).

-Notons également que la prévalence du diabète augmente significativement avec l'âge, passant de 0,2 %** chez les 1-19 ans à 27,8 % chez les 65 ans et plus dans le territoire du Rocher-Percé (tableau 16).

Figure 37 : Prévalence ajustée¹ (en %) du diabète dans la population d'un an et plus, 2022-2023

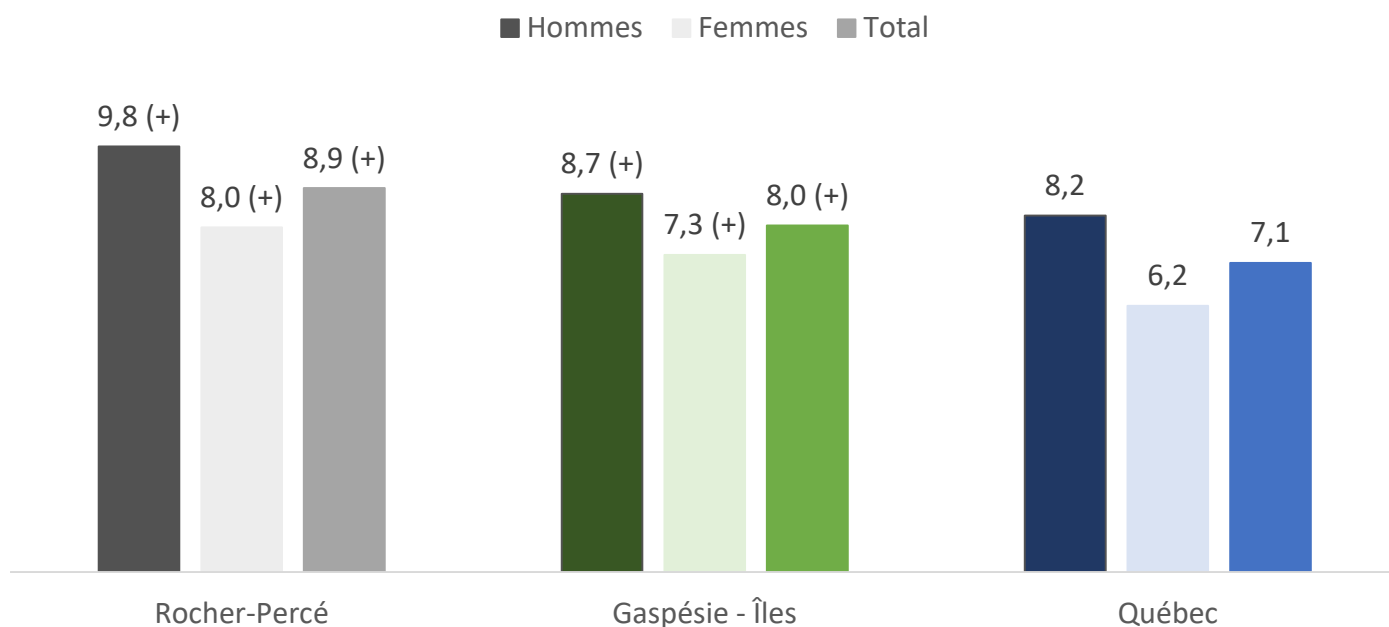


Tableau 16 : Prévalence (en %) du diabète dans la population d'un an et plus, 2022-2023

Groupe d'âge	Rocher-Percé	Québec
1 à 19 ans	0,2**	0,2
20 à 44 ans	2,6	1,6
45 à 64 ans	12,4 (+)	9,9
65 ans et +	27,8 (+)	23,9

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

¹: La prévalence ajustée permet d'éliminer l'influence de la structure d'âge dans les comparaisons entre les territoires alors que la prévalence brute témoigne de l'ampleur réelle d'une maladie au sein d'une population ou du fardeau qu'elle représente.

Maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs

-En 2022-2023, 5,8 % des personnes de 65 ans et plus dans la RLS du Rocher-Percé souffrent de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre trouble neurocognitif majeur, soit 310 personnes (prévalence brute non illustrée). Lorsqu'on élimine l'effet de l'âge, la prévalence ajustée chez les 65 ans et plus dans ce territoire ne se distingue pas significativement du Québec (6,1 % contre 6,8 %). Ce résultat est observé chez les hommes comme chez les femmes (figure 38).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la prévalence de la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs est significativement inférieure à celle du Québec chez les 85 ans et plus (21,2 % contre 25,9 %) (tableau 17).

Figure 38 : Prévalence ajustée¹ (en %) de la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs chez les personnes de 65 ans et plus, 2022-2023

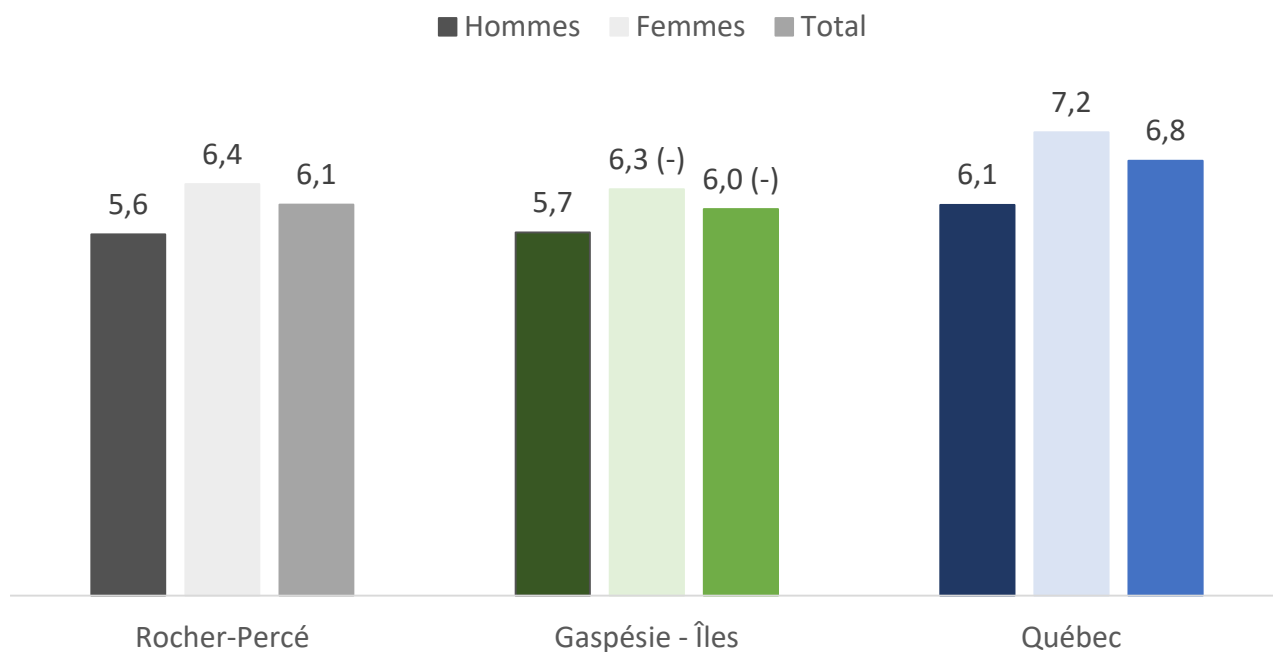


Tableau 17 : Prévalence (en %) de la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs chez les personnes de 65 ans et plus, 2022-2023

Groupe d'âge	Gaspésie - Îles	Québec
65 à 74 ans	1,6	1,7
75 à 84 ans	7,9	8,4
85 ans et plus	21,2 (-)	25,9

(-) Valeur significativement plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
 Note: Les données pour le territoire local ne sont pas présentées par groupe d'âge puisque les tests de comparaison avec le reste du Québec n'ont pas été effectués en raison de l'arrondissement des valeurs.

¹: La prévalence ajustée permet d'éliminer l'influence de la structure d'âge dans les comparaisons entre les territoires alors que la prévalence brute témoigne de l'ampleur réelle d'une maladie au sein d'une population ou du fardeau qu'elle représente.

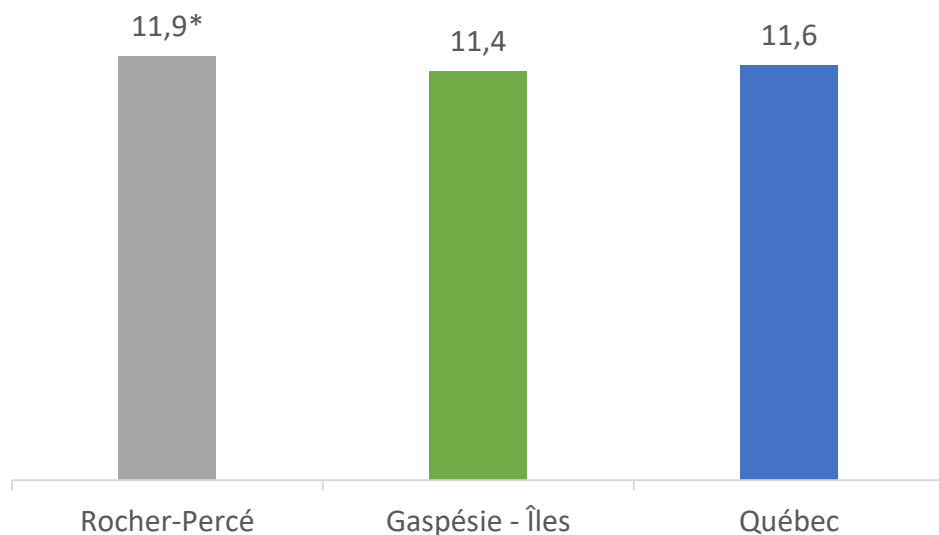
Les traumatismes non intentionnels (TNI)

-En 2020-2021, environ 1 700 personnes de 15 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé se sont blessées accidentellement de façon assez grave pour limiter leurs activités normales, soit 11,9 %* de la population. Cette proportion ne se différencie pas significativement de celle du Québec (11,6 %) (figure 39).

-Au cours des 5 années 2017 à 2021, un total de 50 décès attribuables aux TNI ont eu lieu dans la population du RLS du Rocher-Percé, dont 28 consécutifs à une chute et 10 à un accident de véhicule à moteur, de VHR ou d'autres transports. Le taux de décès par TNI dans le RLS du Rocher-Percé est significativement plus élevé que celui du Québec (62,2 contre 40,9 pour 100 000 personnes) (figure 40). Notons que cet écart diminue et n'est plus significatif lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (taux ajustés: 45,4 contre 39,1 pour 100 000) (données non illustrées).

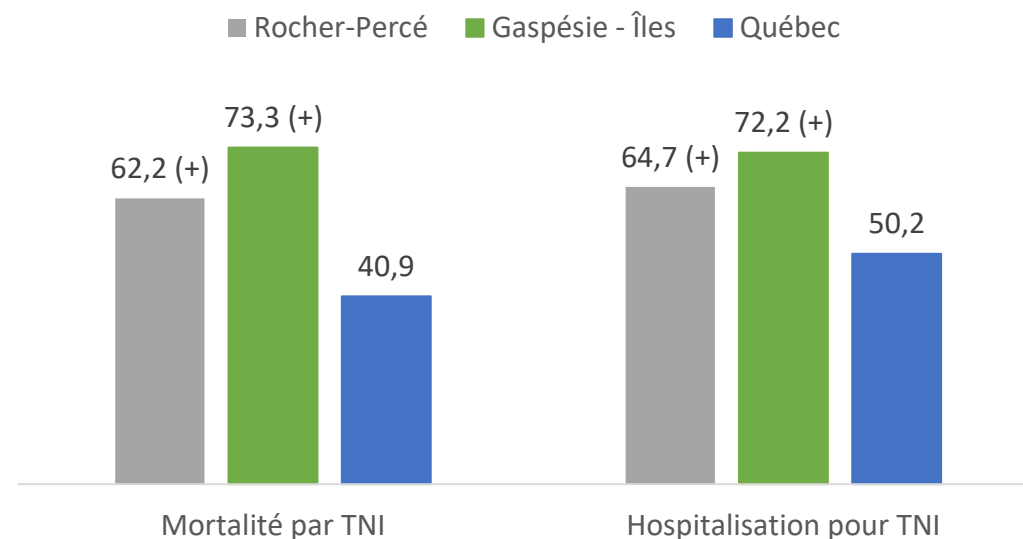
-Au cours des 3 années 2020-2022, 104 hospitalisations attribuables aux TNI ont eu lieu en moyenne par année dans la population du RLS du Rocher-Percé, dont 70 % sont attribuables à une chute. Le taux d'hospitalisation pour TNI dans le RLS du Rocher-Percé est significativement plus élevé qu'au Québec (64,7 contre 50,2 pour 10 000 personnes) (figure 40). Cet écart avec le Québec diminue et n'est plus significatif lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (49,6 contre 47,2 pour 10 000) (données ajustées non illustrées).

Figure 39: Proportion de la population victime de blessure non intentionnelle au cours des 12 derniers mois, 2020-2021



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.
Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP).

Figure 40: Taux brut de mortalité pour 100 000 personnes (2017-2021) et taux brut d'hospitalisation pour 10 000 personnes (2020-2022) pour TNI



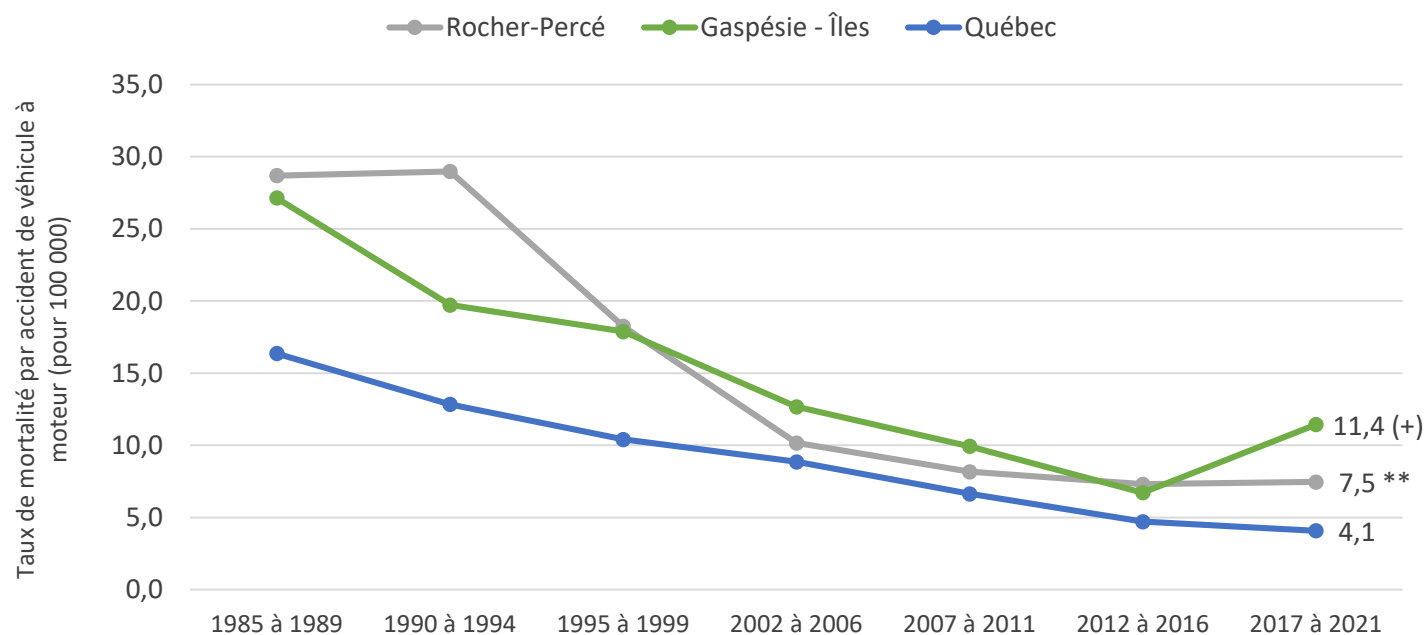
(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec, au seuil de 0.05.
Source: MSSS, Fichier des décès, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO.

Les accidents de véhicules à moteur

-En 2017-2021, le taux de décès par accident de véhicule à moteur dans le RLS du Rocher-Percé est de 7,5** pour 100 000 personnes, ce qui ne se différencie pas statistiquement du Québec (4,1 pour 100 000 personnes) (figure 41). En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux de mortalité demeure significativement plus élevé qu'au Québec depuis les années 80 (figure 41).

-De 2018-2019 à 2022-2023, on compte 10 hospitalisations spécifiques à une lésion traumatique causé par un accident de véhicule à moteur annuellement chez les habitants du RLS du Rocher-Percé. Cela donne un taux annuel moyen d'hospitalisation de 63,6 pour 100 000 personnes, ce qui est significativement supérieur au Québec (28,7 pour 100 000 personnes) (tableau 18). Cet écart demeure significatif lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (taux ajustés sexes réunis: 58,2 contre 28,5 pour 100 000 personnes) (données ajustées non illustrées).

Figure 41 : Taux de mortalité (pour 100 000) par accident de véhicule à moteur, 1985-1989 à 2017-2021



Note: Les données sur les accidents de véhicule à moteur incluent les piétons, les cyclistes, les motocyclistes et les occupants du véhicule à moteur.
Source: MSSS, Fichier des décès et Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 18: Taux d'hospitalisation (pour 100 000 personnes) spécifique à une lésion traumatique causée par un accident de véhicule à moteur, 2018-2019 à 2022-2023

	Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe			
Hommes	81,8* (+)	64,0 (+)	35,5
Femmes	45,2* (+)	45,3 (+)	21,8
Âge			
0-17 ans	19,4**	27,3* (+)	13,1
18-64 ans	68,1* (+)	57,6 (+)	29,7
65 ans et plus	74,0* (+)	62,3 (+)	40,0
Total	63,6 (+)	54,6 (+)	28,7

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 % La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

Les accidents de véhicules conçus pour être utilisés hors d'une route (VHR)

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux annuel moyen de mortalité par VHR est statistiquement plus élevé qu'au Québec depuis le début des années 2000 (figure 42). Dans le RLS du Rocher-Percé, les résultats reposent sur de trop faibles effectifs si bien qu'il est difficile de tirer des conclusions fiables en raison de la grande imprécision des données.

-De 2018-2019 à 2022-2023, on compte 4 hospitalisations spécifiques à une lésion traumatique causé par un accident de VHR annuellement chez les habitants du RLS du Rocher-Percé. Cela donne un taux annuel moyen d'hospitalisation de 23,7* pour 100 000 personnes, ce qui est significativement plus élevé qu'au Québec (9,7 pour 100 000 personnes) (tableau 19). Cet écart demeure significatif lorsqu'on élimine l'effet de l'âge (taux ajustés sexes réunis: 26,3* contre 9,8 pour 100 000 personnes) (données ajustées non illustrées).

Figure 42: Taux de mortalité (pour 100 000) par accident de véhicules à moteur conçus pour être utilisés hors d'une route (VHR), 1985-1989 à 2017-2021

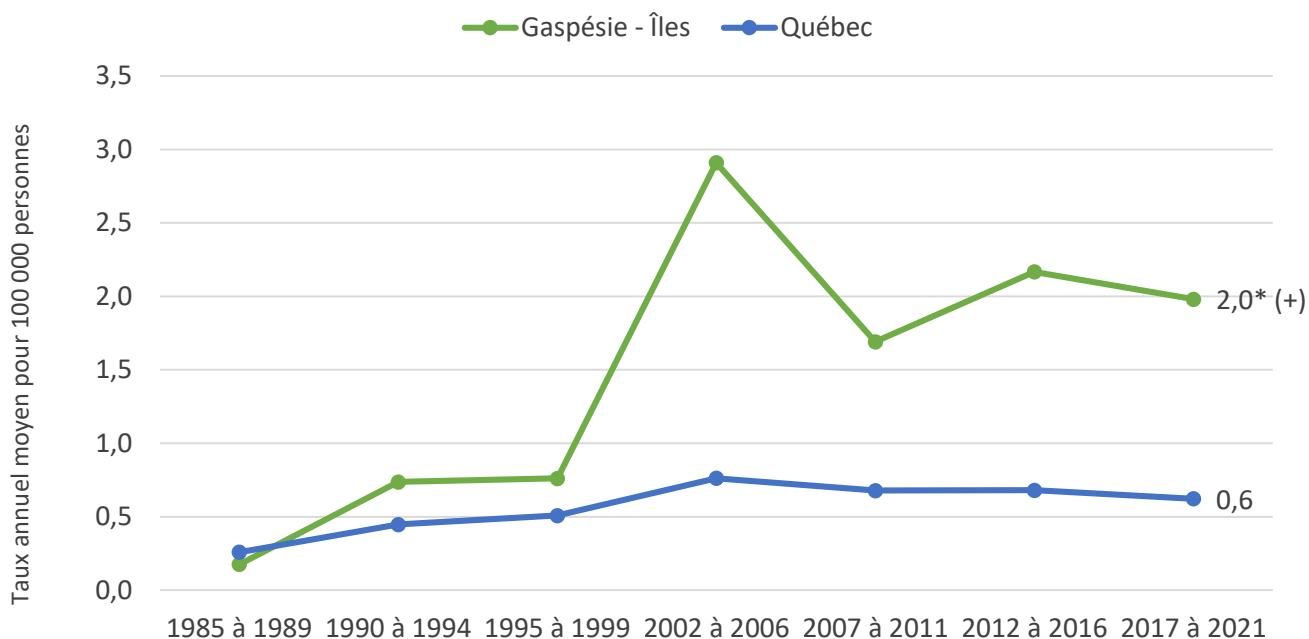


Tableau 19 : Taux d'hospitalisation (pour 100 000) spécifique à une lésion traumatique causée par un accident de VHR, 2018-2019 à 2022-2023

	Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
Sexe			
Hommes	42,1* (+)	44,6 (+)	15,0
Femmes	5,0**	10,0* (+)	4,4
Total	23,7* (+)	27,2 (+)	9,7

(+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.

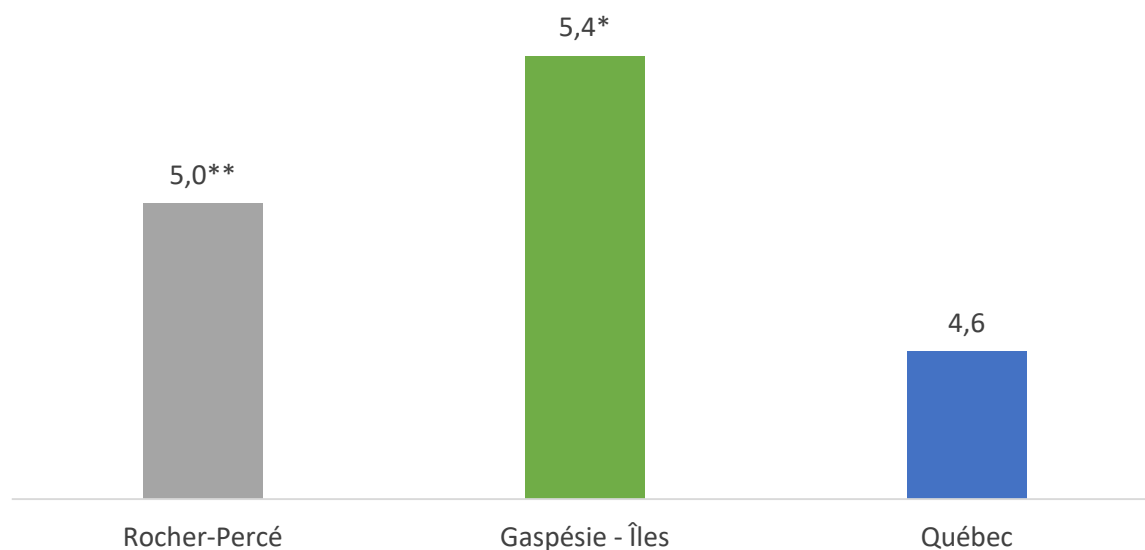
Les chutes chez les personnes âgées

-En 2020-2021, dans le RLS du Rocher-Percé, environ 5,0 %** des personnes âgées de 65 ans et plus ont déclaré qu'elles s'étaient blessées à la suite d'une chute assez grave pour limiter leurs activités normales au cours des 12 mois précédents (figure 43). L'enquête n'a pas permis de détecter une différence significative avec le reste du Québec.

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine comme au Québec, la proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (tableau 20).

-Dans le RLS du Rocher-Percé, la proportion de 2020-2021 ne se distingue pas significativement de celle de 2014-2015 (5,0 %** contre 3,2 %**) (figure 44). En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion a augmenté passant de 2,6 %* en 2014-2015 à 5,4 %* en 2020-2021 (données non illustrées). Au Québec, globalement, la proportion est demeurée stable (figure 44). Toutefois, cette proportion a augmenté significativement chez les 65-74 ans (4,4 % contre 3,2 %) (données non illustrées).

Figure 43: Proportion (%) de la population de 65 ans et plus victime d'une blessure¹ non intentionnelle causée par une chute, 2020-2021



1. Blessures assez graves pour limiter les activités normales de la personne.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

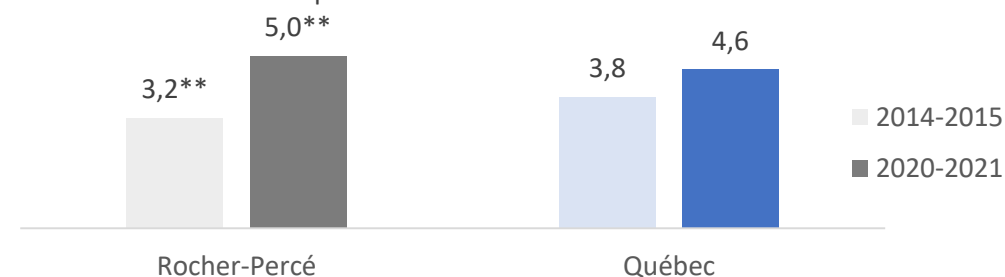
** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 20: Proportion (%) de la population de 65 ans et plus victime d'une blessure¹ non intentionnelle causée par une chute, 2020-2021

	Gaspésie - Îles	Québec
Genre		
Hommes	3,1**	3,3
Femmes	7,7*	5,7
Âge		
65-74 ans	4,2*	4,4
75-84 ans	6,9**	4,2
85 ans et plus	8,8**	6,8

Figure 44 : Proportion (%) de la population de 65 ans et plus victime d'une blessure¹ non intentionnelle causée par une chute



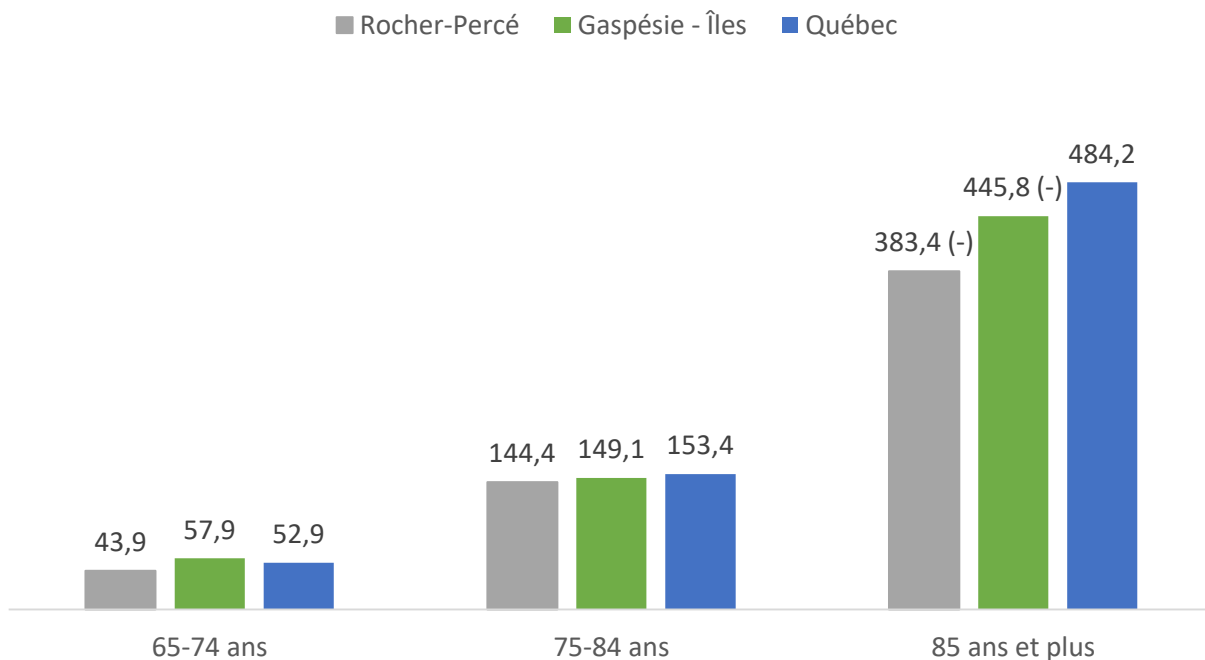
Les chutes chez les personnes âgées

-Au cours des 3 années 2020 à 2022, on dénombre un total de 332 hospitalisations pour chute accidentelle chez les habitants du RLS du Rocher-Percé parmi lesquelles 81 % sont survenues chez des personnes de 65 ans et plus (269 hospitalisations) (données non illustrées). Notons que le taux d'hospitalisation annuel moyen pour cette période est supérieur à celui du Québec chez les 85 ans et plus (figure 45).

-Au cours de la période de 2017 à 2021, les chutes ont fait un total de 28 décès chez les personnes de 65 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé. Le taux de décès pour cette cause chez les aînés de ce territoire ne se différencie pas statistiquement de celui des aînés québécois (figure 46).

-Dans la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le taux de mortalité pour chute est plus élevé chez les femmes de 65 ans et plus en comparaison à celles du Québec (figure 46). La figure 47 indique plus précisément que ce taux est plus élevé chez les femmes de 75-84 ans (169,4* contre 90,0 pour 100 000 personnes).

Figure 45 : Taux d'hospitalisation spécifique à une lésion traumatique (pour 10 000) causée par une chute accidentelle par groupe d'âge de 65 ans et plus, avril 2018 à mars 2023



* Coefficient de variation supérieur à 16,66 % et inférieur ou égal à 33,33 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.
 ** Coefficient de variation supérieur à 33,33 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.
 (+) Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.
 Source: MSSS, Fichier des hospitalisations MED-ÉCHO, Fichier des décès, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Figure 46 : Taux brut de mortalité (pour 100 000 personnes) pour chute accidentelle chez les 65 ans et plus, 2017-2021

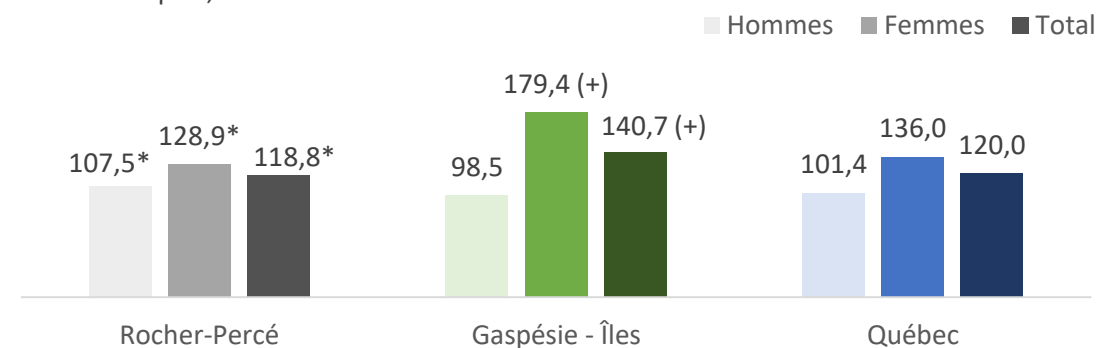
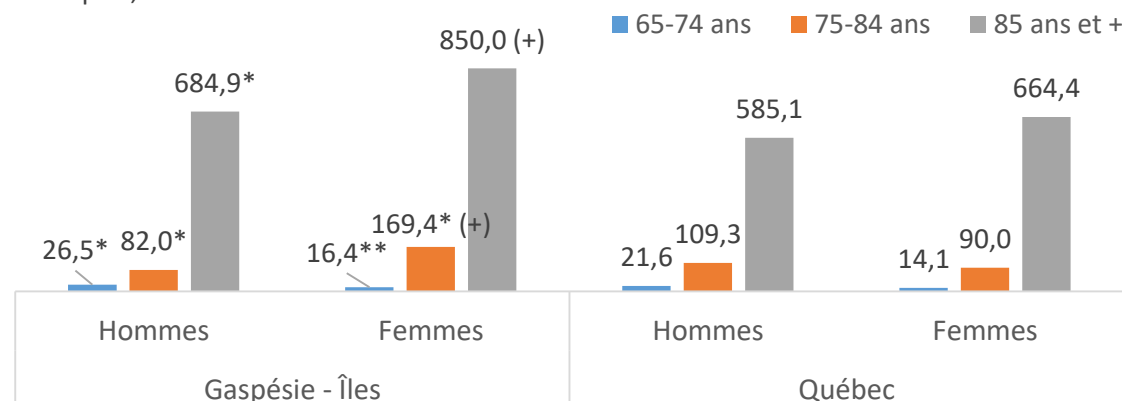


Figure 47 : Taux de mortalité (pour 100 000 personnes) pour chute accidentelle chez les 65 ans et plus, 2017-2021



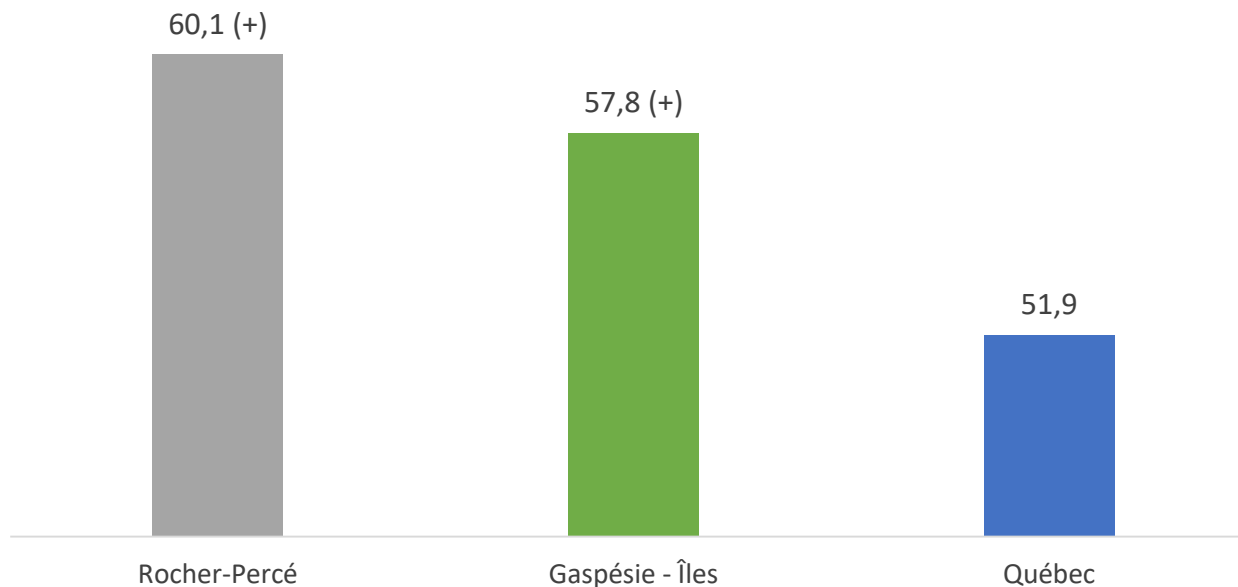
La consommation quotidienne de boissons sucrées

-En 2020-2021, environ 60,1 % de la population du RLS du Rocher-Percé consomme des boissons sucrées au moins une fois par jour, une proportion significativement plus élevée que celle du Québec (51,9 %) (figure 48). Cet écart est principalement observé chez les femmes (54,9 % contre 46,4 %) et chez les personnes de 45-64 ans (65,1 % contre 52,1 %) (tableau 21).

-Au Québec comme dans la région, la consommation de boissons sucrées est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes, une tendance bien que non significative aussi observée dans le territoire du Rocher-Percé (65,5 % contre 54,9 %) (tableau 21). Aussi, aucune différence significative n'a été détectée selon l'âge dans l'ensemble des territoires de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, on observe une proportion de personnes consommant des boissons sucrées quotidiennement significativement plus élevée qu'au Québec, et ce, peu importe le genre et chez les moins de 65 ans (tableau 21).

Figure 48 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus consommant au moins une boisson sucrée¹ par jour, 2020-2021



Note: Pour cet indicateur, il n'est pas possible de comparer les estimations de consommation de boissons sucrées avec celles de 2014-2015 puisque des modifications de l'indicateur ont été réalisées en 2020-2021.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Tableau 21: Proportion (%) de la population de 15 ans et plus consommant au moins une boisson sucrée¹ par jour, 2020-2021

	Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
Genre			
Hommes	65,5	65,3 (+)	57,4
Femmes	54,9 (+)	50,5 (+)	46,4
Âge			
15-24 ans	53,8*	61,5 (+)	50,4
25-44 ans	64,1	60,5 (+)	50,8
45-64 ans	65,1 (+)	58,9 (+)	52,1
65 ans et plus	53,9	53,5	53,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05

1. Les boissons sucrées incluent les jus de fruits purs à 100%, les cafés ou thés sucrés du commerce, les boissons gazeuses, les boissons à saveur de fruits, les boissons pour sportifs, les boissons énergisantes, les eaux aromatisées et boissons à base de lait ou boissons végétales sucrées. Toutes les boissons diètes sont exclues.

L'activité physique de loisirs et de transport

-En 2020-2021, dans le RLS du Rocher-Percé, environ 33,5 % de la population est active physiquement dans ses loisirs et déplacements tandis que 44,7 % de la population est considérée comme sédentaire, une proportion significativement supérieure à celle du Québec (37,1 %) (figure 49). Cet écart est principalement attribuable aux femmes de ce territoire qui sont proportionnellement plus nombreuses à être considérées comme sédentaires (45,9 % contre 36,7 %).

-Dans la région, comme au Québec, aucune différence significative n'a été notée entre les hommes et les femmes quant à la sédentarité (tableau 22). Un résultat également observé sur le territoire du Rocher-Percé (43,4 % chez les hommes et 45,9 % chez les femmes). Aussi, dans la région comme au Québec, aucune différence significative n'a été détectée en ce qui concerne la sédentarité selon l'âge.

-Au Québec, une augmentation de la sédentarité est observée entre 2014-2015 et 2020-2021, une tendance bien que non significative aussi observée dans le RLS du Rocher-Percé (figure 50).

Figure 49 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus active et sédentaire dans les loisirs et les transports au cours des quatre dernières semaines, 2020-2021

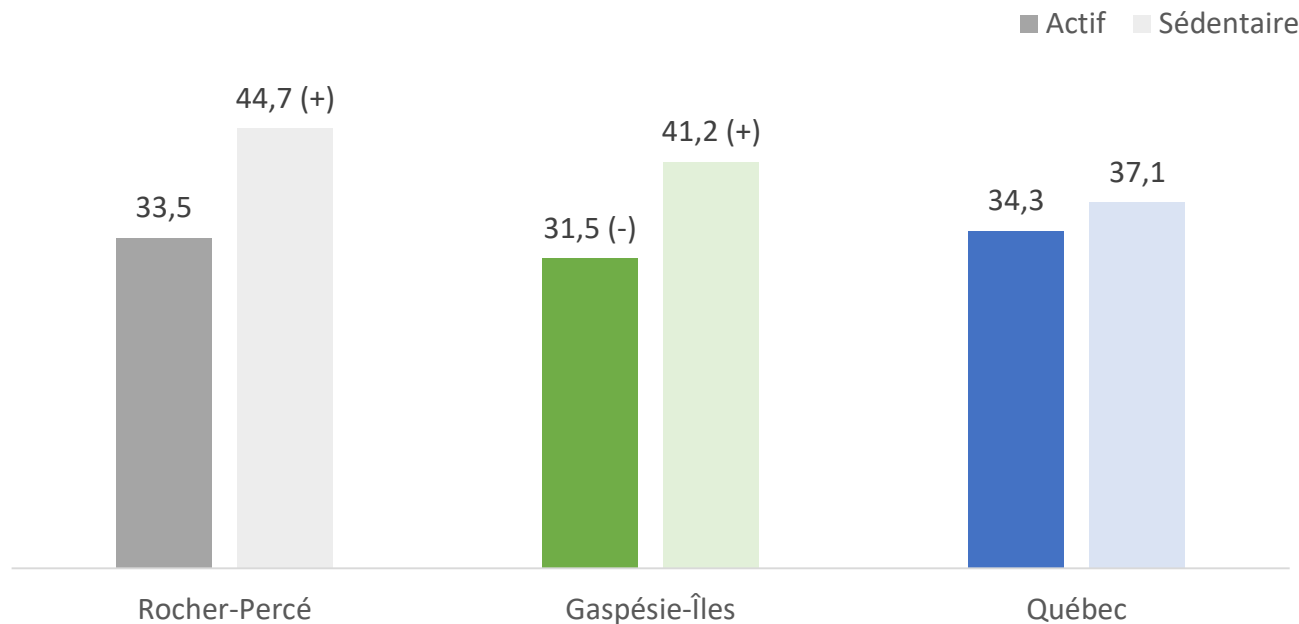
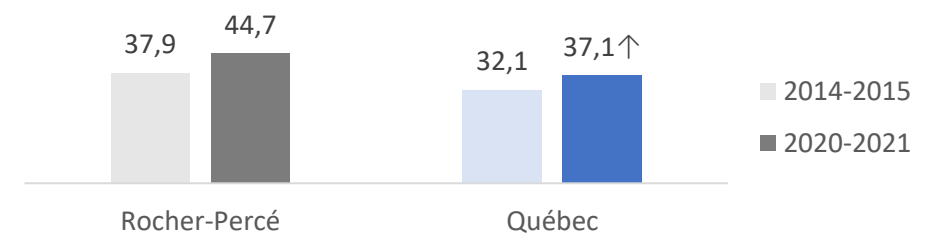


Tableau 22 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus sédentaire dans les loisirs et les transports au cours des quatre dernières semaines, 2020-2021

	Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
Genre			
Hommes	43,4	40,7	37,6
Femmes	45,9 (+)	41,7 (+)	36,7
Âge			
15-24 ans	x	41,0	37,9
25-44 ans	x	38,8	37,7
45-64 ans	45,0 (+)	40,8 (+)	35,9
65 ans et plus	45,0	43,6 (+)	37,7

Figure 50 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus sédentaire dans les loisirs et les transports au cours des quatre dernières semaines



(+) ou (-) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

X Donnée confidentielle.

↑ Augmentation significative entre 2014-2015 et 2020-2021, au seuil de 0,01 pour le Québec.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

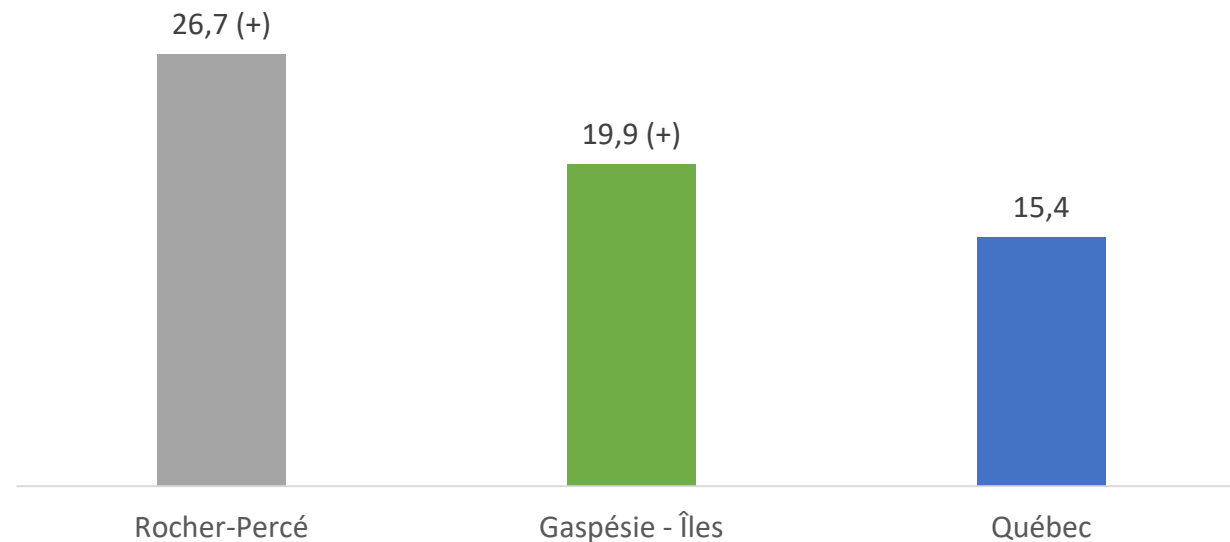
L'usage de la cigarette

-En 2020-2021, environ 26,7 % de la population du RLS du Rocher-Percé fume actuellement la cigarette (figure 51). Cette proportion est significativement supérieure à celle du Québec (15,4 %) (figure 51). Ce résultat est vrai chez les hommes (28,2 % contre 16,9 %) et chez les femmes (25,1 % contre 13,9 %) (tableau 23). Ces écarts avec le Québec demeurent significatifs au plan statistique lorsqu'on élimine l'influence de la structure d'âge de la population (données ajustées non illustrées).

-Dans la région comme au Québec, la proportion de personnes fumant actuellement est significativement plus élevée chez les 25-44 ans et les 45 à 64 ans en comparaison aux autres groupes d'âge (tableau 23). Les données du RLS du Rocher-Percé ne nous permettent pas de conclure à ce propos. Au Québec, les hommes sont plus nombreux, en proportion, à fumer actuellement la cigarette que les femmes (16,9 % contre 13,9 %), une tendance bien que non significative aussi observée dans le RLS du Rocher-Percé (tableau 23).

-Globalement, au Québec, la proportion de personnes fumant actuellement a significativement diminué entre 2014-2015 et 2020-2021. Aucun écart significatif n'a été détecté sur le territoire du Rocher-Percé (figure 52).

Figure 51: Proportion (%) de la population de 15 ans et plus qui fume la cigarette actuellement¹, 2020-2021



1. Fumeurs réguliers et occasionnels.

X Donnée confidentielle.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

(+) Valeur significativement supérieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

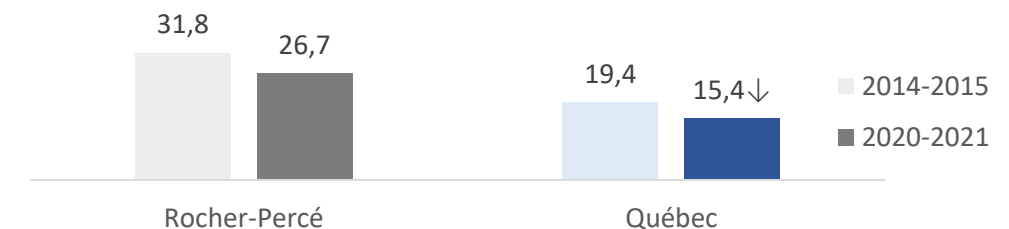
↓ Diminution significative entre 2014-2015 et 2020-2021, au seuil de 0,01 pour le Québec.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique

Tableau 23: Proportion (%) de la population de 15 ans et plus qui fume actuellement, 2020-2021

	Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
Genre			
Hommes	28,2 (+)	20,4 (+)	16,9
Femmes	25,1 (+)	19,4 (+)	13,9
Âge			
15-24 ans	x	13,1*	10,5
25-44 ans	x	25,1	18,7
45-64 ans	30,1 (+)	23,8 (+)	17,7
65 ans et plus	17,6*	13,8 (+)	10,4

Figure 52: Proportion (%) de la population de 15 ans et plus qui fume actuellement



La consommation excessive d'alcool

-En 2020-2021, on estime que 22,1 % de la population de 15 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé a consommé de l'alcool de façon excessive au moins une fois par mois dans la dernière année, une proportion qui ne se différencie pas significativement de celle du Québec (23,6 %) (figure 53). Ce résultat est vrai chez les hommes comme chez les femmes (tableau 24). De plus, ces résultats demeurent non significatifs lorsqu'on élimine l'influence de l'âge (figure 54).

-Au Québec et globalement dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la consommation excessive d'alcool est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes (tableau 24). Sur le territoire du Rocher-Percé, aucun écart significatif n'a été détecté à cet égard (23,4 %* chez les hommes et 20,9 %* chez les femmes) (tableau 24).

-Dans la région comme au Québec, les personnes de 65 ans et plus sont moins nombreuses, en proportion, à avoir consommé de l'alcool de façon excessive au moins une fois par mois dans la dernière année en comparaison aux autres groupes d'âge. Ce résultat est aussi observé dans le RLS du Rocher-Percé. (tableau 24).

Figure 53 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus présentant une consommation excessive d'alcool une fois par mois ou plus au cours des 12 derniers mois, 2020-2021

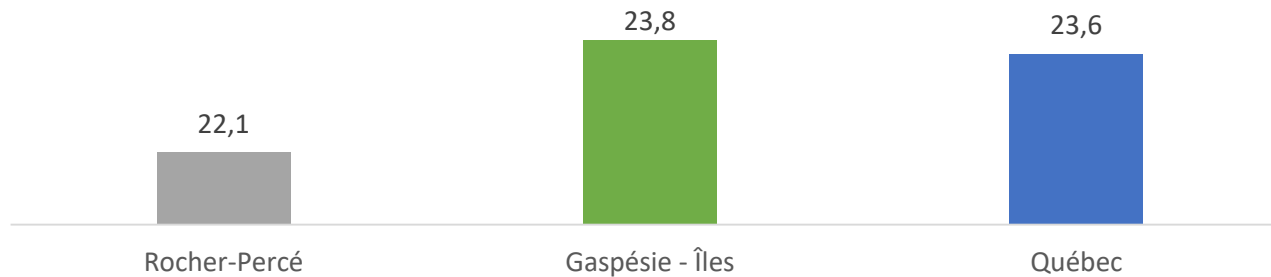
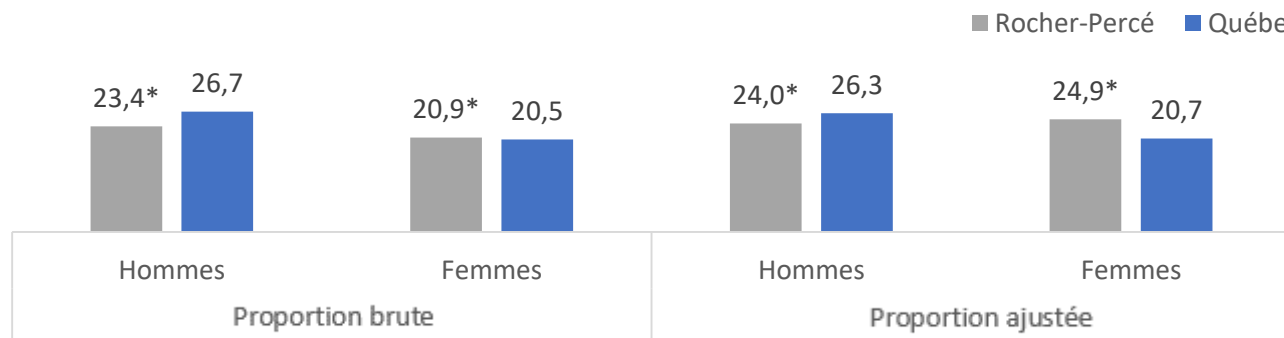


Figure 54 : Proportions brute et ajustée (%) de la population de 15 ans et plus présentant une consommation excessive d'alcool une fois par mois ou plus au cours des 12 derniers mois, 2020-2021



Note: Cet indicateur a été mesuré pour la première fois dans l'EQSP 2020-2021.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique

Tableau 24 : Proportion brute (%) de la population de 15 ans et plus présentant une consommation excessive d'alcool au cours des 12 derniers mois, 2020-2021

	Rocher-Percé	Gaspésie - Îles	Québec
Genre			
Hommes	23,4*	30,0 (+)	26,7
Femmes	20,9*	17,7 (-)	20,5
Âge			
15-24 ans	x	29,1	22,3
25-44 ans	x	37,9 (+)	30,2
45-64 ans	26,5*	25,1	25,1
65 ans et plus	8,9**	11,1	13,4

(+)/(−) Proportion significativement supérieure ou inférieure au reste du Québec, au seuil de 0,05.

X Donnée confidentielle.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %, valeur présentée à titre indicatif.

Consommation excessive d'alcool : Consommer lors d'une même occasion, 5 verres ou plus pour les hommes et 4 verres ou plus pour les femmes, une fois par mois ou plus.

La consommation de drogues

-En 2020-2021, environ 19,5 % de la population de 15 ans et plus du RLS du Rocher-Percé ont consommé de la drogue dans la dernière année. Cette proportion ne se différencie pas statistiquement de celle du Québec (19,2 %) (figure 55).

-En 2020-2021, comme au Québec, le cannabis est la substance qui a été le plus consommée au cours des 12 derniers mois avec une proportion de 18,0 % dans le RLS du Rocher-Percé (figure 55).

-Dans le RLS du Rocher-Percé, en 2020-2021, environ 14,9* % des personnes de 15 ans et plus ont consommé dans les 12 derniers mois des opioïdes prescrits. Cette proportion ne se différencie pas statistiquement de celle du Québec (12,9 %) (figure 56).

-En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la proportion de la population ayant consommé des médicaments prescrits contenant des opioïdes au cours des 12 derniers mois ne diffère pas significativement de celle du Québec (13,4 % contre 12,9 %). Toutefois, la proportion de la population ayant consommé des médicaments non-prescrits (au répondant) contenant des opioïdes est plus faible dans la région qu’au Québec (1,2 %* contre 2,3 %) (figure 56) et ce constat demeure vrai lorsqu’on élimine l’effet de structure d’âge (données ajustées non illustrées).

Figure 55 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus ayant consommé de la drogue dans les 12 derniers mois et proportion (%) de la population ayant consommé du cannabis dans les 12 derniers mois, 2020-2021

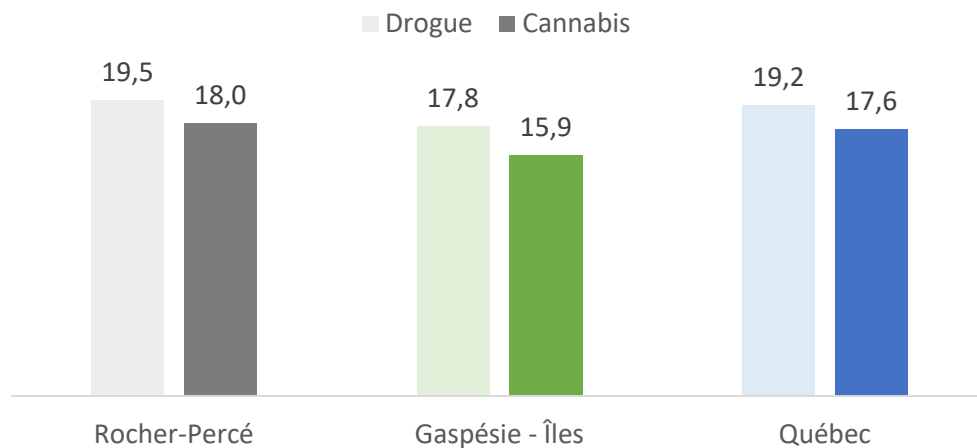
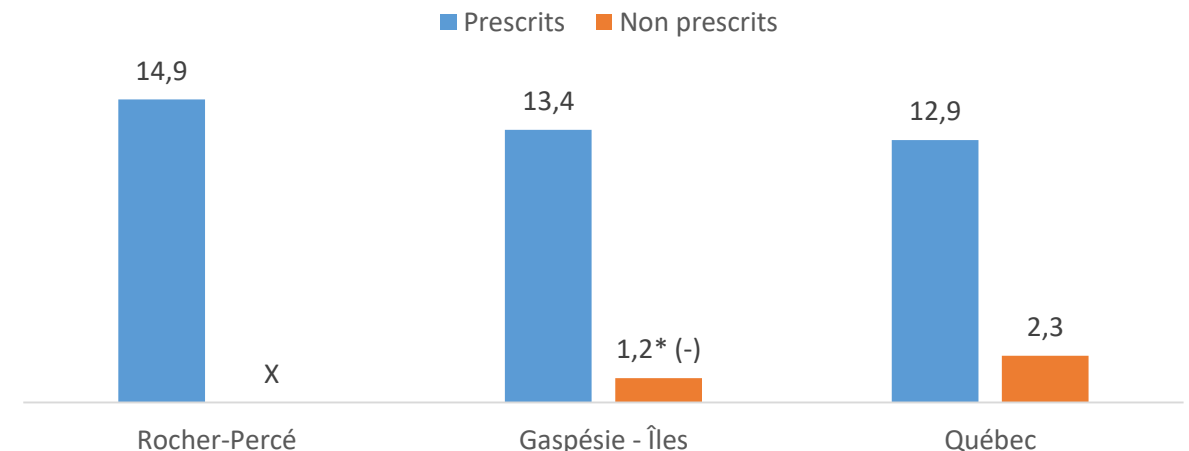


Figure 56 : Proportion (%) de la population de 15 ans et plus ayant consommé des médicaments prescrits et non prescrits contenant des opioïdes au cours des 12 derniers mois, 2020-2021



X Donnée confidentielle.

(-) Valeur significativement plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

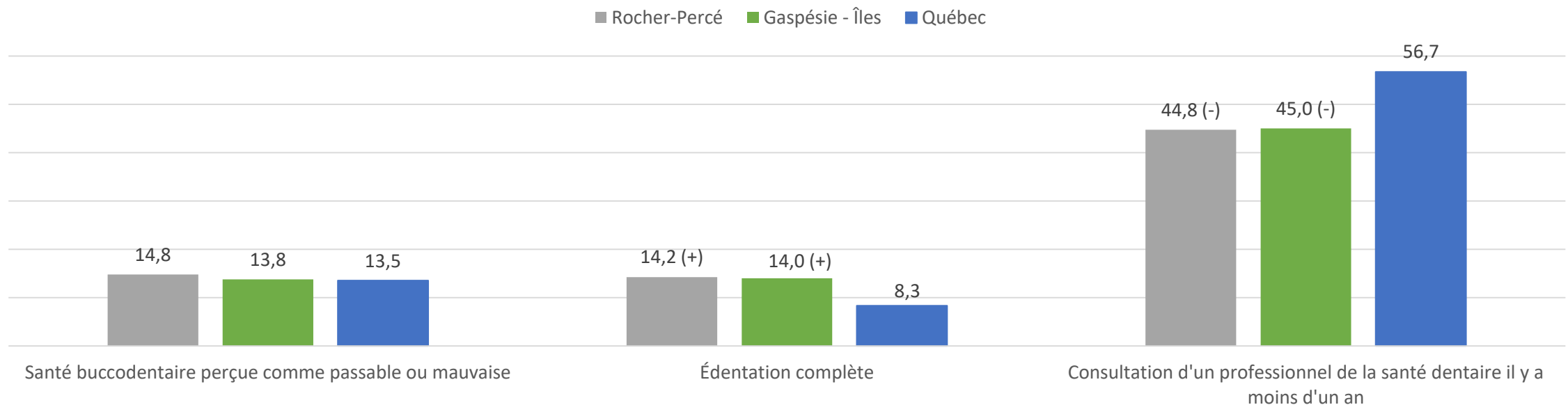
La santé buccodentaire

-En 2020-2021, 14,8 % de la population de 15 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé estime avoir une santé buccodentaire passable ou mauvaise. Cette proportion ne diffère pas significativement de celle du Québec (13,5 %) (figure 57).

-En 2020-2021, 14,2 % des 15 ans et plus dans Rocher-Percé n'ont plus aucune dent naturelle, ce qui est significativement plus élevé qu'au Québec (8,3 % au Québec) (figure 57). Cette proportion atteint 34,0 % dans la population de 65 ans et plus de ce territoire, une proportion significativement plus élevée qu'au Québec (25,2 %) (données non illustrées).

-En 2020-2021, 44,8 % de la population dans le RLS du Rocher-Percé a consulté un dentiste ou d'autres professionnels des soins dentaires il y a moins d'un an, une proportion qui est significativement plus faible qu'au Québec (56,7 %) (figure 57).

Figure 57 : Indicateurs (en %) de la santé buccodentaire, 2020-2021



(+) ou (-) Proportion significativement supérieure ou inférieure au reste du Québec, au seuil de 0,05.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

ITS et utilisation du condom

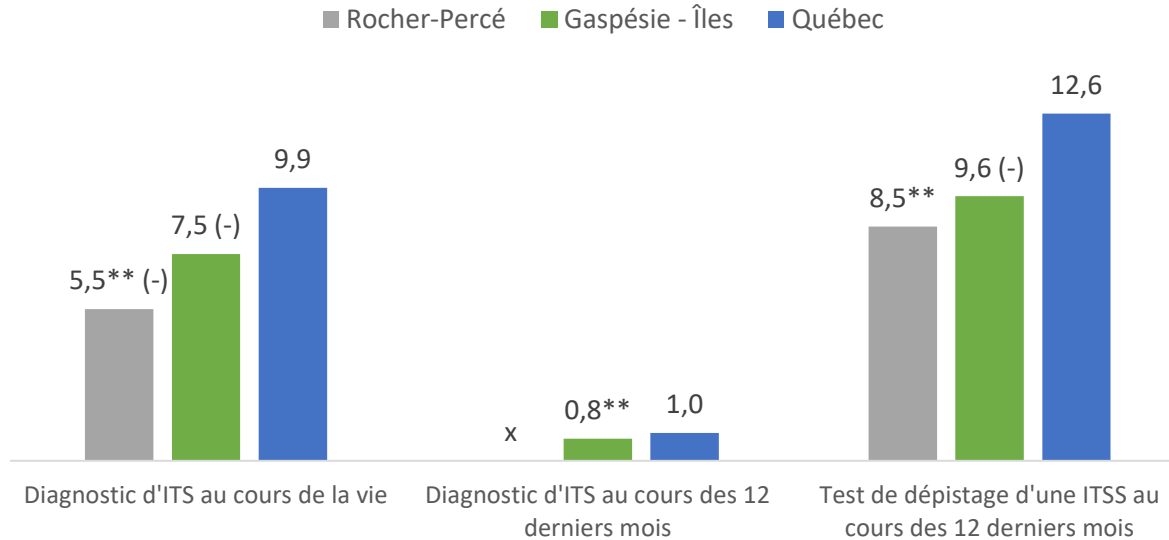
-En 2020-2021, 63,1 % de la population du RLS du Rocher-Percé âgée de 15 ans et plus a été sexuellement active au cours des 12 derniers mois (65,4 % au Québec) (données non illustrées).

-Sur le territoire du Rocher-Percé, environ 5,5 %** des personnes âgées de 15 ans et plus et ayant déjà eu des relations sexuelles ont reçu au moins un diagnostic d'ITS au cours de leur vie. Cette proportion est significativement inférieure à celle du Québec (9,9 %) (figure 58).

-Dans le RLS du Rocher-Percé, 8,5 %** de la population active sexuellement au cours des 12 derniers mois a subi au moins un test de dépistage des ITS. Dans la région, cette proportion est significativement plus faible qu'au Québec (9,6 % contre 12,6 %) (figure 58).

-Dans le RLS du Rocher-Percé, environ 8,0 %** des personnes de 15 ans et plus actives sexuellement ont toujours utilisé le condom au cours des 12 derniers mois, 12,5 %* l'ont utilisé à l'occasion et 79,5 % ne l'ont jamais utilisé. Ces proportions ne se différencient pas statistiquement de celles du Québec (figure 59).

Figure 58 : Indicateurs (en %) des infections transmises sexuellement (ITS), 2020-2021



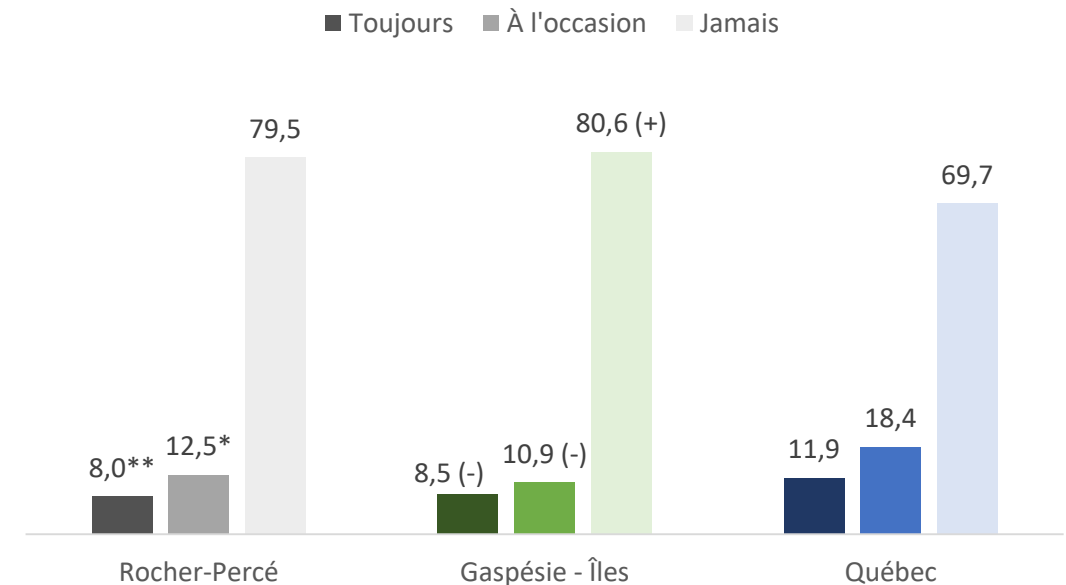
* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

X Donnée confidentielle.

(+) ou (-) Proportion significativement supérieure ou inférieure au reste du Québec, au seuil de 0,05.

Figure 59 : Fréquence d'utilisation du condom au cours des 12 derniers mois (en %), 2020-2021



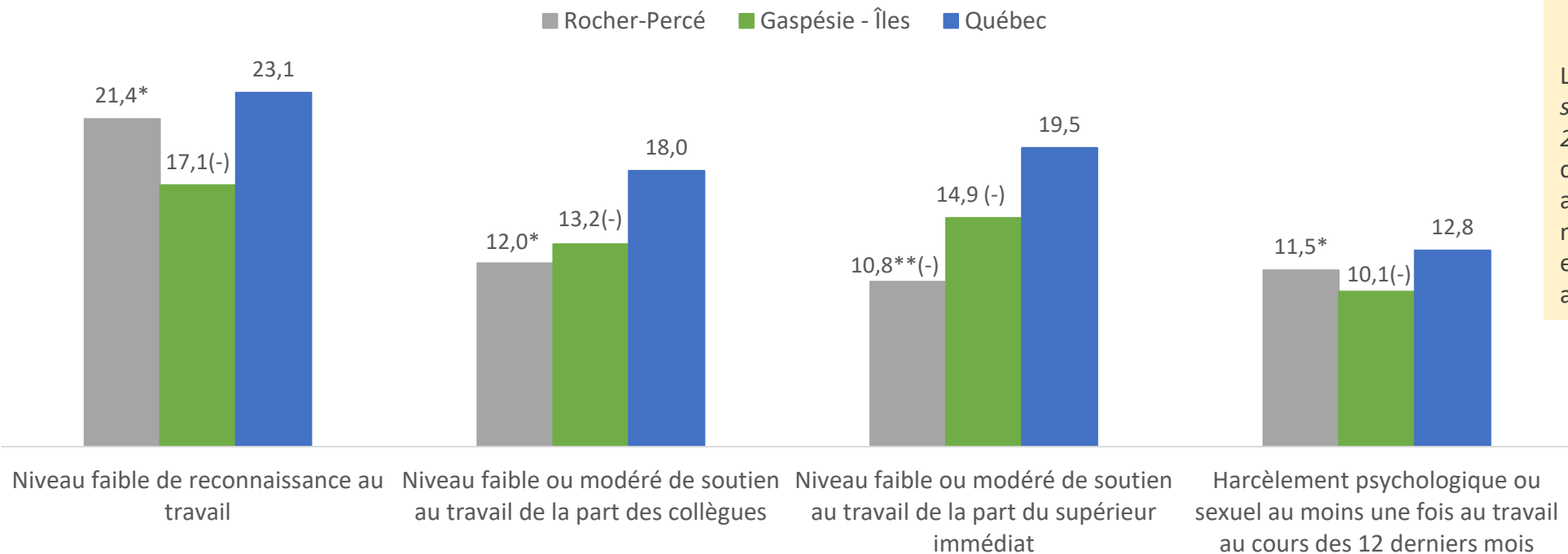
Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Les risques psychosociaux liés au travail

« De nombreuses études scientifiques démontrent que la présence d'un ou de plusieurs risques psychosociaux du travail entraîne, pour les travailleurs, des risques plus élevés d'atteinte à la santé psychologique et physique ainsi qu'une augmentation du risque d'accident de travail. » (INSPQ, 2018).

-En 2020-2021, environ 21,4 %* de la population de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré sur le territoire du Rocher-Percé a un faible niveau de reconnaissance au travail, 12,0 %* obtient un soutien faible ou modéré de la part de ses collègues et 10,8 %** obtient un soutien faible ou modéré de la part de son supérieur immédiat (figure 60). De plus, 11,5 %* a fait l'objet au moins une fois de harcèlement psychologique ou sexuel au travail (figure 60).

Figure 60: Indicateurs (en %) des risques psychosociaux liés au travail, 2020-2021



Répercussions de la pandémie

Les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021 ont été colligées dans un contexte de pandémie. Cette période a été marquée par des changements majeurs dans l'organisation du travail et par de nombreuses pertes d'emploi au Québec.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

(-) : Valeur significativement plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

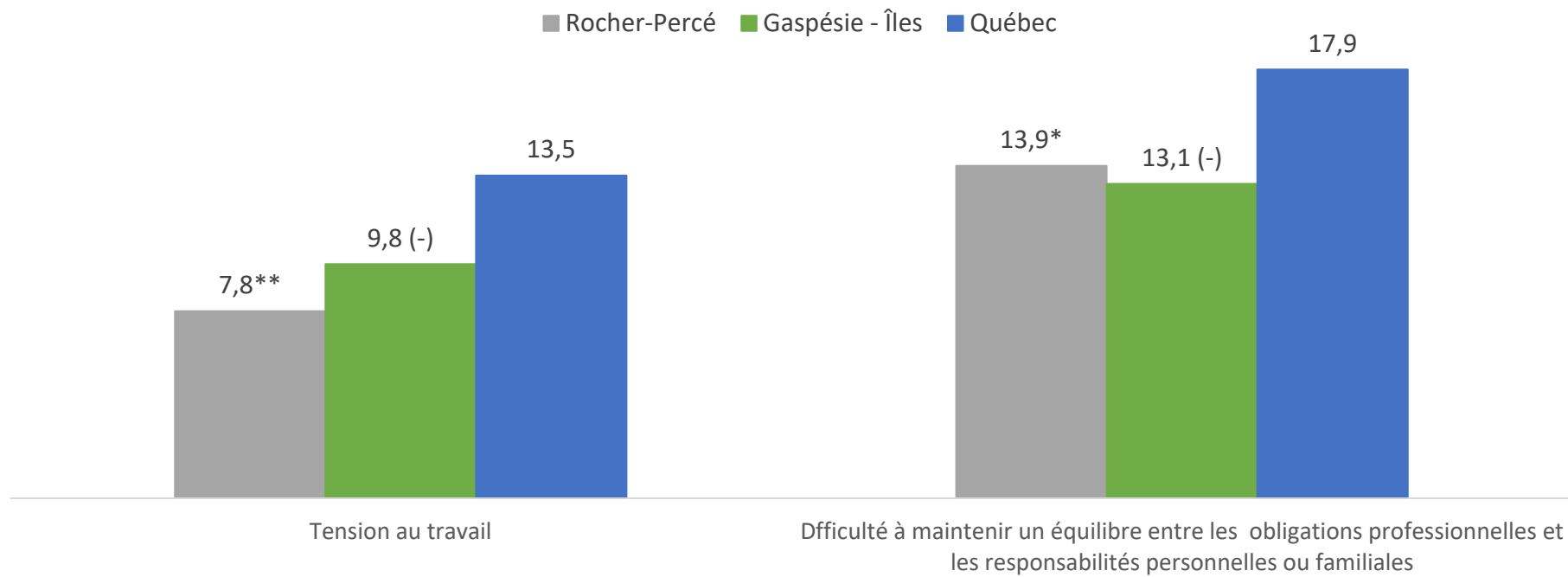
Référence: [Risques psychosociaux du travail : des risques à la santé mesurables et modifiables \(inspq.qc.ca\)](https://www.inspq.qc.ca/risques-psychosociaux)

Les risques psychosociaux liés au travail

-En 2020-2021, environ 7,8 %** des travailleurs et travailleuses sur le territoire du Rocher-Percé vivent de la tension dans le cadre de leur travail (exigences psychologiques élevées et autorité décisionnelle faible). Globalement, dans l'ensemble de la région, cette proportion est significativement inférieure à celle du Québec (9,8 % contre 13,5 %) (figure 61).

-De plus, dans le Rocher-Percé, environ 13,9 %* de la population occupant un emploi rémunéré a de la difficulté à maintenir un équilibre entre ses obligations professionnelles et ses responsabilités personnelles ou familiales. Dans l'ensemble de la région, cette proportion est significativement plus faible que celle du Québec (13,1 % contre 17,9 %) (figure 61).

Figure 61: Indicateurs (en %) des risques psychosociaux liés au travail, 2020-2021



Note méthodologique

Dans l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), la tension au travail est mesurée par l'exposition combinée à des exigences psychologiques élevées et à une autorité décisionnelle faible.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

(-) : Valeur significativement plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

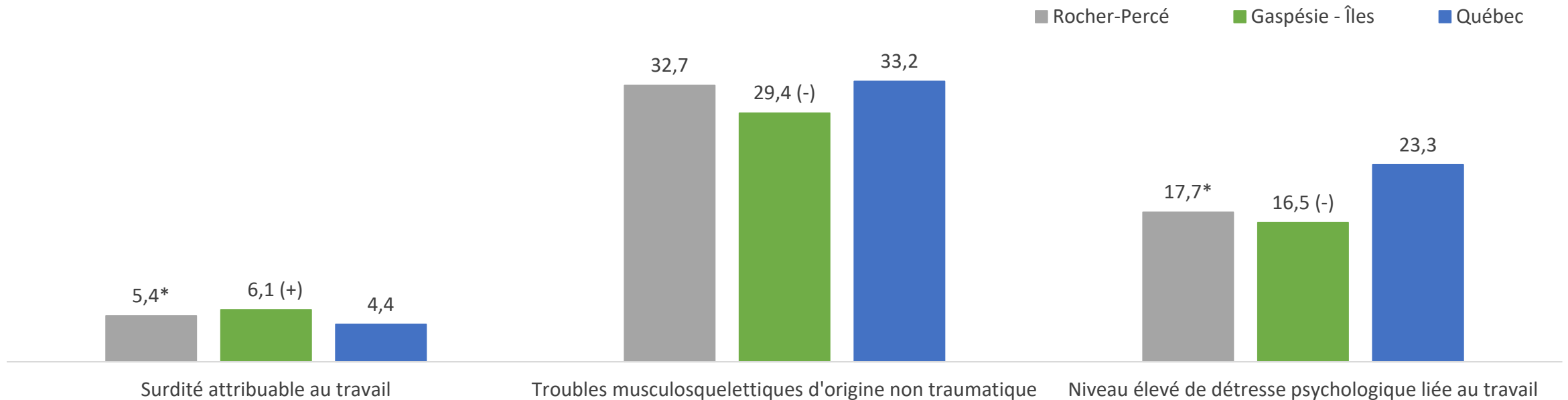
Les problèmes associés au travail

-En 2020-2021, environ 5,4 %* de la population de 15 ans et plus sur le territoire du Rocher-Percé est atteinte d'une surdité attribuable au travail. Cette proportion ne se différencie pas significativement de celle du Québec (4,4 %) (figure 62). En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, cette proportion est significativement plus élevée qu'au Québec (6,1 % contre 4,4 %). Cette différence est attribuable au fait que notre population est plus âgée que celle de la province puisque l'écart n'est plus significatif lorsqu'on élimine l'effet de la structure d'âge en calculant les taux ajustés (4,9 %* contre 4,5 % au Québec) (données ajustées non illustrées).

-En 2020-2021, dans le RLS du Rocher-Percé, environ 32,7 % de la population de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré souffre de troubles musculosquelettiques d'origine non traumatique liés au travail. Cette proportion ne se différencie pas significativement du Québec (33,2 % au Québec) (figure 62).

-En 2020-2021, dans le RLS du Rocher-Percé, environ 17,7 %* de la population de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré présente un niveau élevé de détresse psychologique liée au travail. En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, cette proportion significativement est plus faible qu'au Québec (16,5 % contre 23,3 %) (figure 62).

Figure 62: Indicateurs (en %) des problèmes associés au travail, 2020-2021



* Coefficient de variation sup rieur   15 % et inf rieur ou  gal   25 %. La valeur de la proportion doit donc  tre interpr t e avec prudence.

(+) ou (-) : Valeur significativement plus  lev e ou plus faible que celle du reste du Qu bec, au seuil de 5 %.

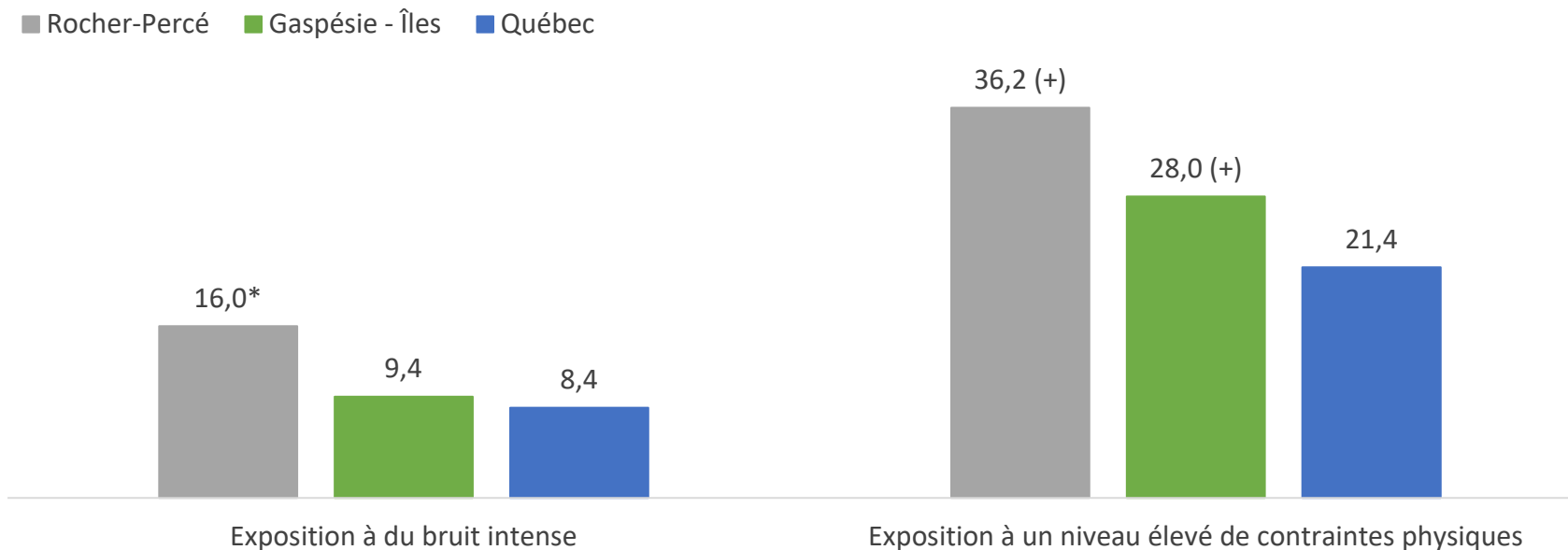
Source: ISQ, Enqu te qu b coise sur la sant  de la population (EQSP), donn es extraites de l'Infocentre de sant  publique.

L'environnement de travail

-En 2020-2021, parmi la population de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré dans le RLS du Rocher-Percé, environ 16,0 %* est exposée à du bruit intense. L'enquête ne permet pas de détecter d'écart significatif avec le Québec (figure 63).

-En 2020-2021, parmi la population de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré dans le RLS du Rocher-Percé, 36,2 % doit composer avec un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail, une proportion significativement supérieure à celle du Québec (21,4 %) (figure 63).

Figure 63: Indicateurs (en %) de l'environnement de travail, 2020-2021



Quelles sont les contraintes physiques en milieu de travail?

- ✓ effectuer des gestes répétitifs à l'aide des mains ou des bras ;
- ✓ fournir des efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement ;
- ✓ manipuler sans aide des charges lourdes ;
- ✓ subir des vibrations provenant d'outils à main ;
- ✓ subir des vibrations provenant de grosses machines, de véhicules ou du sol ;
- ✓ travailler en position debout.

Note: La variable d'exposition à du bruit intense en milieu de travail a été construite en regroupant les personnes ayant répondu « Souvent » ou « Tout le temps » à une question portant sur un bruit si intense qu'il est difficile de tenir une conversation à quelques pieds de distance, même en criant, ce qui équivaut à des niveaux sonores d'au moins 85 dBA à un mètre.

* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

(+) : Valeur significativement plus élevée que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

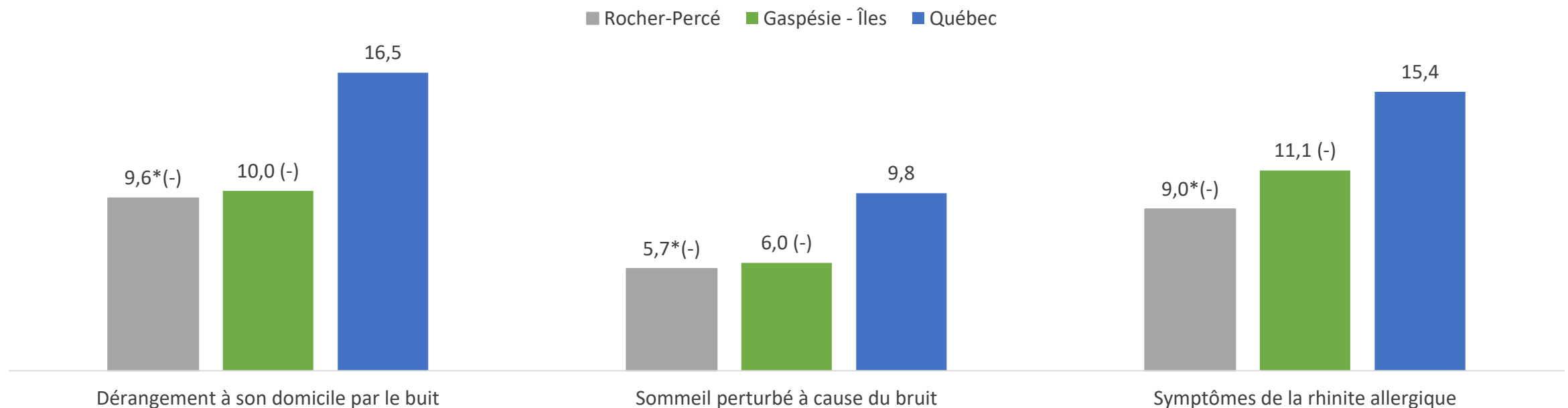
Le bruit dans l'environnement et la rhinite allergique

-En 2020-2021, environ 9,6 %* de la population de 15 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé a déclaré qu'elle avait été fortement dérangée à son domicile par au moins une source de bruit au cours des 12 mois précédents, c'est moins qu'au Québec (16,5 %) (figure 64).

-En 2020-2021, environ 5,7 %* de la population de 15 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé a indiqué que son sommeil avait été fortement perturbé par au moins une source de bruit au cours des 12 derniers mois, une proportion significativement plus faible qu'au Québec (9,8 %) (figure 64).

-En 2020-2021, environ 9,0 %* des gens de 15 ans et plus dans le RLS du Rocher-Percé ont ressenti des symptômes de la rhinite allergique, une proportion significativement plus faible qu'au Québec (15,4 %) (figure 64).

Figure 64: Indicateurs (en %) de santé environnementale, 2020-2021



*: Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur de la proportion doit donc être interprétée avec prudence.

(-): Valeur significativement plus faible que celle du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

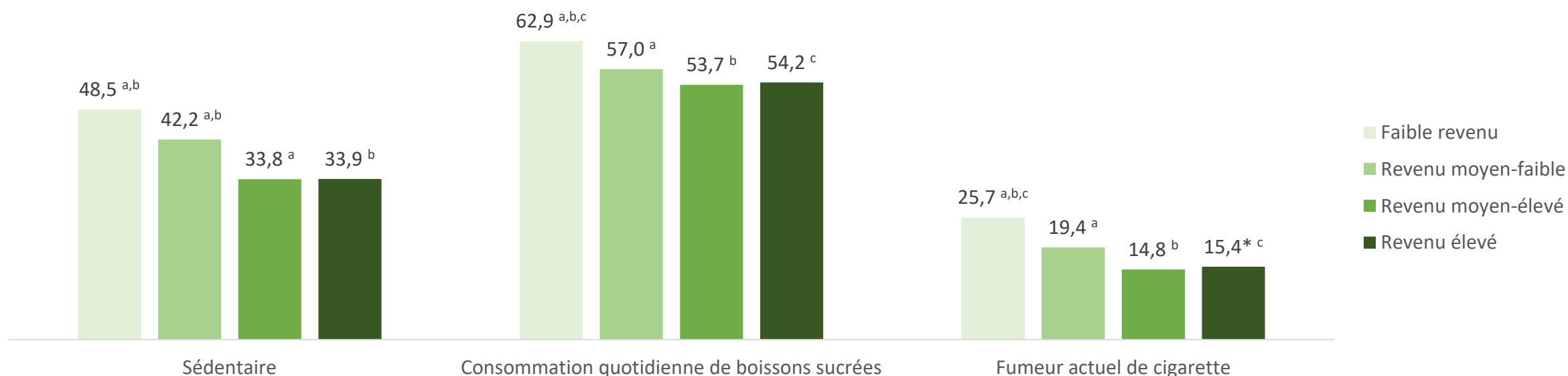
Les inégalités sociales de santé

Les inégalités sociales de santé font référence à des écarts de santé à l'intérieur d'une population qui sont causés par des facteurs socioéconomiques. Ainsi, le statut socioéconomique influence les conditions de vie qui, à leur tour, auront des conséquences sur la santé.

En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, on peut observer l'impact du niveau de revenu du ménage sur l'adoption de saines habitudes de vie. Par exemple, les personnes vivant dans un ménage dont le niveau de revenu est faible sont plus susceptibles d'être sédentaires, de consommer quotidiennement des boissons sucrées et de fumer actuellement en comparaison aux personnes vivant dans un ménage dont le niveau de revenu est plus élevé (figure 65).

Pour en connaître davantage sur les inégalités sociales de santé dans la région, consultez le rapport: [Les-inegalites-sociales-de-sante-en-Gaspesie-Iles-de-la-Madeleine-Mise-a-jour-2022-1.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)

Figure 65: Prévalence (%) de certaines habitudes de vie selon le niveau de revenu du ménage, Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, 2020-2021



a, b, c : Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même variable au seuil de 0,05.

Source: ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Analyse et rédaction:

Lisa-Marie Jalbert, Agente de recherche, Surveillance de l'état de santé de la population

Relecture:

Ariane Courville, Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive

Révision orthographique:

Julie Dubé, Agente administrative

Production et diffusion :

Direction de santé publique Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
144, boulevard Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 1A